



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/45/PV.11
5 octobre 1990

FRANCAIS

Quarante-cinquième session

ASSEMBLEE GENERALE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 11e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le jeudi 27 septembre 1990, à 15 heures

Président : M. de MARCO (Malte)

puis : M. AFONSO (Mozambique)
(Vice-Président)

M. de MARCO (Malte)

M. MAVROMMATIS (Chypre)
(Vice-Président)

Allocution de M. César Gaviria, Président de la République de Colombie

Allocution de M. Sam Nujoma, Président de la République de Namibie

Débat général [9] (suite)

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

Déclaration de :

M. Abdullah (Oman)

Allocution de M. Jan Syse, Premier Ministre du Royaume de Norvège

Déclarations de :

M. Samaras (Grèce)

M. Maecha (Comores)

M. Malmierca Peoli (Cuba)

La séance est ouverte à 15 h 20.

ALLOCATION DE M. CESAR GAVIRIA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE COLOMBIE

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Cesar Gaviria, Président de la République de Colombie.

M. César Gaviria, Président de la République de Colombie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies à S. E. M. César Gaviria, Président de la République de Colombie, S. E. M. César Gaviria, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président GAVIRIA (interprétation de l'espagnol) : Avant de prendre la parole devant cette assemblée, je voudrais, au nom d'un peuple qui a subi les violences les plus lâches et les plus inhumaines, inviter tous les pays représentés ici à faire un effort de plus, à chercher une nouvelle formule, à épuiser tous les recours de la tolérance, de l'intelligence, de la raison et de la sagesse humaine, pour trouver une voie menant à la paix dans le golfe Persique. Nous devons soustraire au risque de la mort et de la désolation des centaines de milliers d'êtres humains. Si, en fin de compte, la folie mène à l'emploi de la force, que ce soit alors à cause de l'intransigeance des violents, et non à cause du manque de volonté ou de générosité de ceux qui, comme nous, croient que l'unique victoire et le seul empire qui valent la peine sont la victoire de la vie et l'empire de la paix.

Monsieur le Président, qu'il me soit permis de vous exprimer mes félicitations les plus sincères à l'occasion de votre élection à la Présidence de cette assemblée générale. Votre pays, en dépit de sa faible dimension, a traditionnellement joué un rôle de premier plan dans les discussions au sein de cette instance. Qu'il me soit également permis de remercier M. Garba pour le travail remarquable qu'il a accompli lors de la précédente session.

Je voudrais aussi rendre aujourd'hui hommage au Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, éminent Latino-Américain, pour les efforts constructifs qu'il a déployés au sein de cette organisation.

La Colombie salue le Liechtenstein et le nouveau Yémen qui, pour la première fois, siègent en tant que Membres à part entière de cette organisation.

Le Président Gaviria

Chaque fois qu'un président colombien s'adresse aux Nations Unies, il commence par donner la longue liste des fonctionnaires importants, des jeunes dirigeants, des magistrats et des juges, des soldats et des agents de police qui ont perdu la vie aux mains d'organisations criminelles du trafic des stupéfiants, pour demander ensuite l'action conjointe des nations contre les drogues, en témoignage de solidarité avec la Colombie, la nation qui a sans aucun doute payé le plus lourd tribut dans cette lutte.

Je ne vais pas donner lecture de cette liste qui s'est tellement allongée depuis que Virgilio Barco a pris la parole devant cette assemblée il y a un peu moins d'un an. Je tiens cependant à dire au monde que cette liste est aujourd'hui plus longue et plus cruelle, et que des jours difficiles nous attendent encore.

Pendant la dernière campagne électorale, les trafiquants de stupéfiants ont assassiné trois candidats présidentiels, dont Louis Carlos Galán, mon ami et le candidat que j'accompagnais. Voilà pour ce qui est de nos dirigeants. Pour la population civile, le Colombien moyen a également payé un lourd tribut.

Les terroristes de la drogue ont emmené des douzaines de voitures piégées dans les rues de nos villes. Au moment où les Colombiens célébraient en toute candeur la Fête des mères, des voitures piégées ont explosé devant des centres commerciaux pleins d'enfants. Plusieurs ont perdu la vie. Un avion de ligne s'est écrasé sur Bogota, après que des terroristes de la drogue ont placé une bombe très puissante sous un siège. Un édifice entier, où se trouvaient les dépendances de notre Service de renseignements, a été détruit par une tonne de dynamite. Les terroristes ont payé un peu moins de 4 000 dollars pour la mort de chaque policier. Près de 300 policiers sont tombés sous les balles de tueurs à gages. C'est ainsi que les Colombiens ont fini par comprendre que leurs deuils seraient plus fréquents que les deuils des autres.

Dans le monde d'aujourd'hui, parler devant l'Assemblée générale des Nations Unies constitue un moment important dans la vie de tout homme public, une occasion extraordinaire d'expression et de diffusion pour s'adresser à tous les peuples du monde. Le respect que m'inspirent l'assistance et le lieu m'oblige à dire quelque chose d'utile et d'intelligent qui élargisse, ou en tout cas renforce, l'expérience de cette assemblée, dotée par ses fondateurs de la merveilleuse qualité lui permettant de rassembler tous les peuples, toutes les cultures et toutes les religions qui définissent et orientent l'épopée humaine.

Le Président Gaviria

Peut-être serait-il bon pour dire quelque chose de valeur de rappeler les mots de William Faulkner : "Il faut savoir que rien n'est plus ignominieux que le sentiment de peur."

La Colombie n'est pas un pays puissant. La Colombie n'est pas un pays riche. Notre richesse et notre pouvoir reposent sur le fait que nous préservons, avec une ferme ténacité, notre démocratie sur le plan interne et que nous adhérons à la Charte des Nations Unies. La fidélité à ces valeurs fondamentales est notre force.

L'optimisme qui découle de l'irrépressible progrès de la démocratie et de la liberté ne doit pas nous aveugler lorsque nous examinons les problèmes qui influent sur la stabilité mondiale.

En voyant s'essouffler le conflit Est-Ouest qui, pendant plus de 40 ans, a gravité autour de nous comme un spectre de guerre, il est évident que la paix n'exige pas seulement qu'on évite l'anéantissement nucléaire de l'humanité. Aujourd'hui, les conflits et les menaces qui pèsent sur la communauté mondiale sont d'un autre ordre, mais pas moins dangereux que la course aux armements ou la belligérance passée des superpuissances.

Le Secrétaire général, dans son rapport à l'Assemblée générale, nous indique la voie à suivre :

"La Charte des Nations Unies régit les relations entre Etats. La Déclaration universelle des droits de l'homme concerne les relations entre l'Etat et ses ressortissants. Le moment est venu d'élaborer un pacte régissant les relations entre l'homme et la nature." (A/45/1, p. 24)

La Colombie est l'un des pays du monde qui détiennent le plus grand nombre de diversités biologiques sur leur territoire. Dans notre pays, il existe une richesse unique au monde quant à la présence et à la variété d'espèces végétales et animales. Ce patrimoine est le nôtre, mais est aussi celui de toute l'humanité. C'est pourquoi, en Orinoquie et en Amazonie, nous avons protégé une région dont l'étendue dépasse celle de la Grande-Bretagne.

Mais la responsabilité et le coût de la protection de l'environnement de l'humanité ne peuvent incomber exclusivement aux pays en développement qui ont encore le privilège de disposer de réserves importantes de forêts et de terres vierges. On ne saurait admettre que les pays industrialisés, qui ont dévasté et continuent de détruire les ressources naturelles aux fins d'un développement illimité, veuillent maintenant se soustraire aux responsabilités qui leur incombent. Le monde industrialisé a une "dette écologique" envers l'humanité.

Le Président Gaviria

On voit poindre à l'horizon la grave menace d'un "ensemble de conditions écologiques" pour le monde non développé, imposées précisément par les pays qui sont les principaux responsables de la dégradation de l'environnement mondial. Si on n'agit pas rapidement pour trouver les mécanismes de coopération les plus efficaces dans un cadre multilatéral, la question de l'environnement se transformera en un nouveau facteur de conflit entre le Nord et le Sud.

C'est pour cela que la Colombie participera activement aux préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui se tiendra en 1992 au Brésil.

Le Président Gaviria

Il existe d'autres menaces à la paix et à la stabilité, notamment pour les pays en développement. Je veux parler de l'armement classique et du trafic illicite des armes. La Colombie a, à plusieurs reprises, insisté sur cette question parce que nous avons vécu dans notre propre chair la douleur et la mort qu'implique ce phénomène. Nous espérons que la présente Assemblée générale approuvera les recommandations du groupe d'experts créé à la demande de mon pays et qui s'occupe de cette question.

Nous ne pouvons pas non plus laisser de côté le déséquilibre important qui s'est instauré dans les débats de l'Uruguay Round du GATT. Pendant que l'on attend des pays en développement qu'ils accordent une libéralisation du commerce des services, des télécommunications et des technologies de pointe, les progrès vers une véritable ouverture des marchés pour les produits agricoles dans les pays industrialisés sont rares et peu importants. Ce déséquilibre pourrait mettre en danger la poursuite du processus de négociations commerciales multilatérales.

Je suis sûr qu'à l'occasion du Sommet des enfants, qui réunit tant de chefs d'Etat et de gouvernement, nous donnerons, avec la signature de la déclaration finale, un grand élan politique à l'action en faveur des enfants et des jeunes dans le monde. Mon fils de 9 ans m'a accompagné afin de témoigner devant les représentants de sa génération des engagements que nous prenons en tant que pays et gouvernements.

Le conflit dans le golfe Persique est la plus grande menace de ces derniers temps pour la paix mondiale. Mais en même temps, ce conflit nous offre, paradoxalement, une occasion d'approfondir le climat de détente dans le monde. Si le monde, agissant en vertu d'un mandat multilatéral et commun, est capable de faire bloc face aux actions belliqueuses et aux violations du droit international et des droits de l'homme de la part de n'importe quelle nation qui commet un acte d'agression, on aura créé un précédent dans le domaine de la coopération qui se transformera en un facteur de stabilité.

Nos relations avec la communauté des nations s'inspirent toujours des principes qui garantissent une coexistence civilisée entre les pays. La défense et le respect du droit international, l'égalité juridique entre les Etats, le règlement pacifique des différends, le respect du pluralisme, le rejet du recours à la force et, surtout, la non-intervention et la libre autodétermination des peuples, sont les principes qui inspirent notre politique internationale.

Le Président Gaviria

Il en résulte un mandat actif qui détermine nos actions au Conseil de sécurité et dans les organisations multilatérales, exprimant clairement nos convictions.

Nous ne pensons pas qu'il soit possible de bâtir la paix sans pluralisme et sans tolérance à l'égard des idées d'autrui. Nous l'entendons ainsi en Colombie, et c'est pourquoi M. Antonio Navarro Wolf qui, il y a moins de six mois, portait encore les armes en tant que membre de la guérilla M-19, fait aujourd'hui partie du Conseil des ministres de mon pays. Lui, comme les centaines de membres qui formaient ce groupe d'insurgés démobilisés, a trouvé un climat lui permettant de déposer les armes sans renoncer à ses idéaux. Le caractère sérieux de son engagement lui a valu un large soutien électoral.

Je dois rappeler que la violence a, ces derniers temps, frappé à la porte de chaque Colombien et mis à l'épreuve le caractère de la nation. Mais ce qu'ignorent les auteurs de ces violences c'est que mon pays croît face à l'adversité, que face à la mort et à la douleur, la vie et l'espoir sont plus grands : les Colombiens ont répondu aux balles et aux bombes par le vote. Ils sont allés aux urnes et se sont exprimés massivement en faveur d'un pays démocratique et pacifique.

Le trafic des stupéfiants est une menace pour la paix, moins tangible que les blindés ou les avions de combat, mais tout aussi réelle et non moins dévastatrice. Il est devenu l'un des pires ennemis de l'intégrité sociale et de la stabilité démocratique. Tôt ou tard, nous parviendrons à venir à bout du trafic des stupéfiants, mais si le reste de la communauté internationale ne fait pas des sacrifices équivalents à ceux de la Colombie, l'humanité ne sera jamais libérée de ce trafic et de ses conséquences néfastes.

Une partie importante des milliards de dollars que les consommateurs de drogues paient aux mafias aboutissent entre les mains des terroristes de la drogue qui attentent à la vie de mes compatriotes et s'en prennent à nos institutions. Mais nous autres, nous avons appris qu'il faut s'opposer au terrorisme sans faire aucune concession et en réaffirmant nos principes. Le trafic des stupéfiants est aujourd'hui le plus grand responsable des violations des droits de l'homme dans les pays où il sévit.

Si la communauté des nations a su coopérer sur le plan international pour faire face à la guerre et faire prévaloir le droit international, si nous avons su mobiliser en quelques semaines d'immenses forces militaires d'un bout à l'autre du monde, je crois que nous sommes en mesure de parvenir à des résultats tout aussi satisfaisants contre le trafic des stupéfiants.

Le Président Gaviria

Aucune nation n'a combattu le trafic des stupéfiants et ses organisations criminelles comme l'a fait la Colombie, aucune nation n'a, comme elle, obtenu les succès qu'affiche mon pays. Dans cette longue lutte, on a pu ébranler les organisations de trafiquants et leur structure terroriste.

Ce sont les autorités colombiennes qui ont saisi et détruit le plus de cocaïne dans le monde. Cela explique pourquoi, à l'autre bout de la chaîne, le prix de la feuille de coca est tombé bien au-dessous du coût de production. Cela explique également l'augmentation importante des prix de la drogue dans les rues de cette ville ou dans les quartiers de Washington.

Tant que dans le monde développé la demande de drogues n'aura pas diminué, il y aura toujours davantage de laboratoires, et les mafias de la drogue seront de plus en plus riches. Bien que nous les ayons chassées de Colombie, elles se sont tournées vers un autre pays. Mais il y a néanmoins des signes encourageants. Les mesures prises par le Président George Bush pour lutter contre la consommation de drogues aux Etats-Unis commencent à donner de bons résultats dans les secteurs des revenus moyens.

Mais suivant la logique inexorable du marché, la consommation de drogues se déplace vers d'autres pays et régions, comme on peut le constater en Europe et dans certaines parties d'Asie. Nous préférons ne pas penser aux conséquences que pourrait avoir pour la Colombie et pour la dynamique de ce problème une évolution de la demande de drogues dans les pays à hauts revenus, tels que le Japon ou les nations européennes, qui serait comparable à celle qu'on a vue en Amérique du Nord.

Nous disposons cependant d'un atout. Si nous profitons de la baisse du prix de la feuille de coca pour encourager massivement le développement de cultures de rechange, et si la communauté mondiale agit rapidement pour prendre des mesures fondamentales afin de casser les autres maillons de la chaîne tels que le blanchiment des dollars, les réseaux de distribution, le trafic des ingrédients chimiques et des armes et la consommation croissante, il se peut qu'une politique capable de mettre fin à ce phénomène soit à notre portée.

La Colombie encourage les initiatives visant à entreprendre une action internationale contre le blanchiment des dollars et le commerce des ingrédients chimiques, et appuie la convocation d'une conférence internationale qui serait chargée d'examiner ces questions d'importance vitale dans la lutte contre le trafic des stupéfiants.

Le Président Caviria

Mais cette lutte ne saurait être la responsabilité d'un seul pays ou de quelques-uns seulement. Le trafic des stupéfiants existe grâce à un réseau d'activités qui traverse toutes les frontières de la planète et qui implique, d'une façon ou d'une autre, pratiquement toutes les nations.

Aucune nation n'est à l'abri de cette menace. Tant que l'on n'aura pas mis définitivement en déroute cet ennemi, partout et sans aucune exception, personne ne pourra être sûr que ses enfants seront à l'abri de ce vice ou de la violence qu'il entraîne.

La Colombie attache une grande importance à la création d'une juridiction pénale internationale compétente en matière de trafic des stupéfiants. C'est pourquoi nous suivons avec intérêt les discussions au sein de la Commission juridique internationale sur cette question.

Le trafic des stupéfiants est donc une activité qui exige une approche multilatérale. Il ne suffit pas que les Etats-Unis, le Pérou, la Bolivie et la Colombie, pays signataires de la Déclaration de Cartagène, s'engagent dans cette lutte. Pour qu'il soit efficace, il faut que cet engagement soit mondial. Aucune institution n'est plus à même que les Nations Unies de jouer un rôle de premier plan dans cette bataille. C'est pourquoi nous appuyons l'effort de révision du fonctionnement des organismes des Nations Unies chargés du problème des stupéfiants qu'entreprend actuellement l'Organisation.

Le Président Gárris

Il conviendrait de créer, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, une autorité unique ayant les pouvoirs suffisants pour affronter le problème. Nous espérons jouer un rôle de premier plan dans ce débat auquel nous souhaitons participer activement, quel que soit le mécanisme institutionnel qui soit finalement adopté.

Face à la crise récente dans le golfe Persique, le Président Bush a demandé et obtenu une aide économique pour compenser les coûts des efforts déployés par les Etats-Unis et contribuer ainsi à garantir l'application des décisions de l'Organisation des Nations Unies.

La Colombie qui, proportionnellement parlant, est engagée dans un combat avec un ennemi encore plus dangereux pour l'humanité, s'est entendu à maintes reprises adresser des paroles d'encouragement, mais n'a reçu que peu d'aide véritablement efficace. Alors que les nations accordent leur appui économique aux Etats-Unis pour compenser leurs efforts, à l'autre côté du monde, mon peuple, qui a subi les difficiles conséquences économiques et sociales de la lutte contre cet autre ennemi de l'humanité, n'a reçu aucune compensation.

Il est temps que les initiatives annoncées à maintes reprises se traduisent en faits concrets. Nous attendons que la Communauté économique européenne rende effectives les offres politiques de collaboration avec la Colombie et les autres nations andines. Nous attendons l'application du régime commercial préférentiel pour les pays signataires de la Déclaration de Cartagène, connue sous le nom de "Initiative andine" ainsi que sa prompte approbation par le Congrès des Etats-Unis. Nous attendons aussi des initiatives de la part du Japon et des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) à ce sujet.

Nous voudrions que, dans le cadre de l'"Initiative des Amériques" soit entamé un processus spécial et accéléré de négociation avec les pays qui sont les plus lésés du fait de leur ferme attitude à l'égard du trafic des stupéfiants. Nos militaires, nos juges et nos policiers savent comment faire leur travail. Ils n'ont reçu qu'une aide spécifique réduite. Nous sommes reconnaissants de cette aide, mais nous insistons sur le fait que la Colombie a besoin que l'on fasse montre de solidarité vis-à-vis de son peuple, car nous avons subi les épreuves les plus dures dans cette lutte.

Amis des Nations Unies, examinons pour un temps, le rôle que jouent les principes dans les événements mondiaux.

Le Président Gaviria

Dans le golfe Persique, le principe de la non-agression a réuni les différents pays du monde et a consolidé le pouvoir du Conseil de sécurité en tant qu'organisme créé pour défendre le droit international.

En Europe centrale et orientale, où les nouvelles démocraties ont connu un passé d'oppression, le principe de la liberté et de la démocratie a triomphé dans une révolution de grande signification historique.

En Afrique du Sud, les discussions entre Nelson Mandela, qui a été récemment libéré, et les dirigeants de son pays, ouvrent une fenêtre sur l'espoir de voir prévaloir le principe de l'égalité entre les hommes de toutes les races.

Au Chili, des millions de citoyens ont dit non à la dictature et se sont prononcés en faveur d'une démocratie représentative.

Au Nicaragua, le régime sandiniste a fait honneur à ses promesses électorales.

Partout en Amérique latine, le principe de la démocratie a réapparu avec une nouvelle force et une nouvelle vigueur.

En Colombie, les gens ont foi en l'avenir et ont fait de l'optimisme une raison de plus pour poursuivre la lutte en faveur de la paix. Nous sommes le pays de l'Amérique latine où les taux de croissance ont été les plus importants au cours de la dernière décennie et nous continuons dans cette voie. Nos principes démocratiques, la tolérance, la liberté et le respect des idées d'autrui vont se renforçant en dépit des assauts de la violence.

Nous parlons ici de grandes réalisations qui, il y a quelques années encore, paraissaient improbables. Nous vivons une époque exaltante, où de nouvelles lignes de conduite, fondées sur d'anciens principes, fleurissent dans le monde.

Cette grande organisation, sous les auspices de notre assemblée, porte la responsabilité de garder cette fleur en vie, de prendre soin de ses fragiles racines, de la protéger, quel qu'en soit le coût.

La leçon que je souhaite faire entendre à cette noble assemblée en tant que contribution de mon peuple peut se résumer en une maxime ambitieuse et réconfortante : que le courage paie, que les Colombiens sont décidés à défendre leur droit à vivre délivrés de la peur; que les Colombiens ne renonceront jamais à leurs principes essentiels et qu'ils continueront à défendre leurs valeurs les plus sacrées face à la violence, sans se soucier qu'ils soient ou non seuls au monde à agir de la sorte. Voilà ce que j'ai appris dans une phrase prononcée par un

Le Président Gaviria

paysan de mon pays : "La violence peut détruire les fleurs les plus belles du jardin, mais elle ne pourra jamais empêcher la venue du printemps".

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Colombie pour la déclaration qu'il vient de faire.

M. César Gaviria, Président de la République de Colombie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

ALLOCUTION DE M. SAM NUJOMA, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE NAMIBIE

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Namibie.

M. Sam Nujoma, Président de la République de Namibie, est escorté dans la salle de l'Assemblée.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République de Namibie, S. E. M. Sam Nujoma, et je l'invite à s'adresser à l'Assemblée.

Le Président NUJOMA (interprétation de l'anglais) : C'est pour moi un grand plaisir que de prendre la parole à la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale. Avant tout, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous exprimer mes félicitations les plus chaleureuses à l'occasion de votre élection unanime et de vous souhaiter beaucoup de succès dans les lourdes responsabilités qui vous ont été confiées. Compte tenu de votre vaste expérience et de vos compétences diplomatiques nous savons que les travaux de l'Assemblée sont entre de bonnes mains.

Je voudrais exprimer ma satisfaction personnelle et le sentiment de fierté que j'éprouve à l'égard de votre prédécesseur, le général Joseph Garba, pour l'efficacité et la sagesse avec lesquelles il a dirigé la quarante-quatrième session vers une issue heureuse. Il mérite réellement d'être félicité par l'Afrique et par le reste du monde pour un travail bien fait.

La famille de l'Organisation des Nations Unies a été renforcée récemment par l'arrivée d'un nouveau Membre, la Principauté de Liechtenstein, à laquelle mon gouvernement souhaite la bienvenue. Je tiens à dire que j'ai attendu avec impatience l'occasion de prendre la parole à l'Assemblée en tant que Président du nouvel Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies. Toutefois, la Principauté de Liechtenstein nous a devancés. Par conséquent, en tant que deuxième Membre le plus jeune, nous sommes fiers de souhaiter la bienvenue au Liechtenstein, et nous sommes sûrs que sa présence nous enrichira tous.

L'année 1990 a un sens spécial pour le peuple namibien. C'est l'année de l'indépendance de la République de Namibie et, en vérité, une année d'une importance considérable pour notre pays et notre peuple ainsi que pour

Le Président Nujoma

l'Organisation des Nations Unies. La question de la Namibie a été une question brûlante inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale pendant des décennies et a également fait l'objet de nombreuses résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité et de nombreuses conférences internationales.

C'est l'immense désir de liberté qui animait l'âme du peuple namibien pour se libérer du joug du colonialisme et de l'apartheid qui a amené des centaines de milliers de nos jeunes hommes et femmes à sacrifier leurs vies pour la liberté de leur patrie. Davantage encore ont été emprisonnés, torturés, blessés et rendus infirmes dans le processus.

Ce triste chapitre est maintenant clos et nous avons ouvert un autre chapitre de notre histoire. Nous nous attaquons maintenant au processus d'édification de la nation en vue de consolider notre liberté qui nous a tant coûté et d'ouvrir la voie vers un avenir meilleur pour tous les Namubiens. Nous sommes déterminés à relever tous les défis dans le domaine de l'agriculture, du développement rural, de l'éducation, des soins médicaux, de la création d'emplois et du développement des ressources humaines.

Le Président Nujoma

C'est pleins d'espoir, d'optimisme et de détermination que nous nous consacrons maintenant à la tâche ardue de la reconstruction et du développement socio-économique de notre pays dans l'intérêt de tout notre peuple. En oeuvrant de la sorte, nous sommes décidés à édifier la stabilité et la paix pour notre nation sur les fondations solides de notre démocratie naissante et la primauté du droit inscrit dans notre constitution.

Nous sommes profondément conscients du fait que cette tâche énorme exigera un dur labeur et de la sagesse politique. Mais nous sommes résolus à aller de l'avant, inspirés par l'unité de notre peuple et le besoin de réaliser la justice sociale pour tous. Pendant la brève période qui a suivi notre indépendance, nous avons déjà pu assurer la paix à l'intérieur de nos frontières, susciter la confiance en l'avenir parmi tous les Namibiens et élaborer un calendrier de reconstruction nationale. Nous avons pu faire tout cela en dépit du passé récent de la Namibie, marqué par un conflit racial et par la guerre.

Notre jeune démocratie et notre système multipartite ont progressé régulièrement et ont donné à notre peuple l'espoir de voir disparaître à jamais les monstres politiques du passé. Je suis particulièrement fier d'informer l'Assemblée que ma délégation compte des membres de la plupart des partis politiques représentés au sein de notre parlement.

Nous jouissons, en Namibie, d'un très bon climat; notre pays est vaste et peu peuplé, avec des paysages remarquables. Nous vivons dans un paradis écologique que nous avons le devoir, aux termes de notre constitution, de préserver et de protéger comme un trésor. Beaucoup d'entre vous et de nombreux fonctionnaires et citoyens de vos pays qui se sont rendus en Namibie au cours de l'an dernier pourraient en témoigner et beaucoup d'entre eux l'ont déjà fait, en effet, en y revenant en touristes pour profiter de tout ce que notre pays a à leur offrir.

Nous sommes encouragés du fait que la communauté internationale a donné à notre gouvernement un vote de confiance très clair en faveur des efforts que nous déployons pour promouvoir les droits de l'homme fondamentaux et essentiels de notre peuple, la stabilité politique et des politiques d'économie pragmatiques. La lutte dans laquelle nous nous sommes engagés et que nous avons l'intention de gagner est celle de la reconstruction nationale et du développement économique. A cet égard, nous sommes certains que les plans que nous avons élaborés pour créer une atmosphère propice aux investissements étrangers et pour stimuler le redressement de notre économie sont sages.

Le Président Nujoma

A l'heure actuelle, des compagnies étrangères étudient activement les occasions, existantes ou éventuelles, de faire des affaires avec nous. Nous avons déjà signé des accords avec un certain nombre d'institutions étrangères et internationales visant à promouvoir l'investissement privé. A la suite de la Conférence des annonces de contributions des donateurs qui s'est tenue avec succès ici, à New York, au début de l'année, mon gouvernement a l'intention de convoquer une conférence d'investissement du secteur privé pour permettre aux investisseurs privés locaux et étrangers de prendre eux-mêmes connaissance de nos efforts de développement et d'explorer les possibilités de coentreprises.

Conscient de l'interdépendance des économies régionales, mon gouvernement est devenu membre de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe immédiatement après l'indépendance. Ce faisant, nous espérons contribuer au renforcement des économies de la région par une promotion du commerce, de la communication et de la coopération entre nous, dans le but de renforcer les réseaux industriels de la région.

Comme la plupart des pays en développement asiatiques, africains et des Caraïbes, la Namibie espère devenir membre de la Convention de Lomé, dans l'espoir d'obtenir un accès favorable aux marchés européens pour ses produits agricoles, en particulier son boeuf de haute qualité. Le bas niveau de développement et l'économie très bancale de notre pays font de nous l'un des pays les plus pauvres du monde. C'est pour cette raison que nous cherchons aussi à obtenir le même statut que les pays les moins avancés. Nous sommes heureux de prendre note à cet égard de la décision positive de la Conférence des pays les moins avancés qui s'est tenue récemment à Paris, où il a été recommandé qu'à la session actuelle de l'Assemblée générale la Namibie se voie accorder un tel statut. Je suis certain que mon gouvernement peut compter sur l'assistance des Etats Membres pour appuyer cette recommandation.

Nous sommes grandement redevables aux Nations Unies pour l'assistance constructive qu'elles ont apportée à la Namibie et à son peuple en posant de solides fondations en vue de réaliser le bien-être de notre peuple. Cet effort véritablement collectif des pays du monde représente un résultat remarquable. Cette victoire a permis d'atteindre l'un des objectifs fondamentaux des Nations Unies, à savoir le droit à l'autodétermination et à l'indépendance nationale.

Le Président Nujoma

Au nom de mon gouvernement et de mon peuple, j'exprime mes remerciements chaleureux au Secrétaire général des Nations Unies qui a poursuivi avec grande habileté et détermination le but qu'il s'était fixé en assumant ses fonctions lorsqu'il s'est engagé à mettre en oeuvre le plus rapidement possible la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Je suis profondément reconnaissant à l'Assemblée générale des Nations Unies et au Conseil de sécurité des Nations Unies des travaux assidus qu'ils ont accomplis au cours des ans pour soutenir la juste lutte du peuple de Namibie et les en remercier.

Le Président Nujoma

A cet égard, je tiens à évoquer les hommes et les femmes qui ont oeuvré dans le cadre du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition en Namibie (GANUPT), sous la direction avisée de M. Ahtisaari, de la Finlande, le Représentant spécial du Secrétaire général, et de son adjoint, l'Ambassadeur Joe Legwaila, du Botswana, en raison de l'attachement et du dévouement dont ils ont fait preuve en s'acquittant avec succès de cette mission historique et sans précédent.

Qu'il me soit permis à ce stade de rendre un hommage particulier aux membres du Conseil des Nations Unies pour la Namibie, récemment dissous, pour leur ténacité dans l'exécution du mandat qui leur a été confié par les Nations Unies. Les Nations Unies se sont acquittées de leurs responsabilités à l'égard de la Namibie jusqu'au jour de son indépendance, essentiellement grâce au dévouement indéfectible et désintéressé du Conseil.

Oui, le Conseil a été véritablement un partenaire dans la lutte pour la liberté et l'indépendance de la Namibie.

Je lance un appel à l'Assemblée générale pour qu'elle garantisse le succès de l'application des programmes de soutien en cours en faveur du peuple namibien, y compris, notamment, le transfert, dans les meilleures conditions possibles, de l'Institut des Nations Unies pour la Namibie.

Je rappelle la résolution adoptée récemment par l'Assemblée générale à l'occasion de la dissolution du Conseil des Nations Unies pour la Namibie selon laquelle le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies lui-même sera le gardien du Fonds des Nations Unies pour la Namibie afin de garantir la mise en oeuvre des programmes et des activités en cours actuellement financées par des fonds des Nations Unies.

A cet égard, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général, compte tenu de la responsabilité directe et unique que l'Organisation des Nations Unies a assumée quant à la Namibie avant son accession à l'indépendance, de veiller à ce que l'Organisation des Nations Unies continue de jouer un rôle dans la reconstruction et le développement du nouvel Etat indépendant de Namibie en fournissant les ressources et les fonctionnaires du Secrétariat nécessaires pour l'exécution des programmes d'assistance. Je lance donc un appel à l'Assemblée et à la communauté internationale tout entière pour qu'elles soutiennent le rôle du Secrétaire général à cet égard en fournissant des fonds suffisants pour que tous ces programmes puissent être menés à bien.

Le Président Nujoma

Je tiens à réaffirmer une fois encore devant l'Assemblée notre gratitude indéfectible aux Etats de première ligne, à l'Organisation de l'unité africaine et au Mouvement des pays non alignés pour l'appui politique, moral et matériel qu'ils nous ont accordé au cours des journées les plus sombres et les plus difficiles de notre lutte pour l'indépendance. Nous exprimons également notre reconnaissance aux gouvernements et aux peuples du monde entier qui ont appuyé généreusement notre juste cause et dont les efforts collectifs ont permis à la Namibie d'accéder à l'indépendance.

Au nom du Gouvernement et du peuple namibiens, je tiens à remercier les pays qui ont contribué par leur soutien politique, matériel et technique, à garantir l'application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité.

La bonne volonté dont on a fait preuve à l'égard de notre pays et de notre population s'est concrétisée une fois encore par la générosité de nombreux Etats Membres qui ont promis une aide au développement de la Namibie lors de la Conférence pour les annonces de contributions des pays donateurs tenue au début de cette année, ici, à New York. Au nom de mon gouvernement et de mon peuple, je tiens, une fois encore, à remercier tous ces pays d'avoir soutenu concrètement nos efforts en vue d'assurer l'indépendance de la Namibie.

Le succès des efforts de coopération déployés au niveau mondial en faveur de la Namibie suscite en nous un espoir profond pour le monde et son avenir et pour le rôle crucial que pourra jouer l'Organisation des Nations Unies dans la résolution des conflits et le maintien de la paix. Les Nations Unies ont donné la preuve, avec l'expérience namibienne que, lorsque la volonté politique nécessaire, l'unité d'objectifs et la détermination et la solidarité internationales existent, les problèmes les plus ardues auxquels l'humanité est en lutte peuvent être résolus. Nous ne devrions pas perdre de vue cette leçon lorsque nous cherchons à relever les défis de notre époque.

Comme on est en droit de s'y attendre de la part d'un voisin préoccupé, j'espère ardemment et sincèrement que cet esprit inspirera également la communauté internationale dans la recherche d'une solution durable au problème du régime inhumain d'apartheid en Afrique du Sud. Les événements récents tels que la libération de quelques prisonniers politiques, y compris Nelson Mandela, la levée de l'interdiction qui frappait les organisations politiques, la suspension de la lutte de libération armée, par l'African National Congress (ANC) et le début de pourparlers entre le Gouvernement sud-africain et l'ANC constituent un pas dans la bonne direction en faveur d'une solution pacifique à ce conflit.

Le Président Nujoma

Toutefois, nous ne pouvons pas ignorer que la clef de voûte de l'apartheid est toujours en place. Nous ne pouvons pas non plus ignorer que la majorité de la population opprimée d'Afrique du Sud est toujours privée de l'exercice de son droit démocratique de vote. En outre, les entretiens dont on a beaucoup parlé ne sont pas encore parvenus au stade de négociations de fond sérieuses et déterminées destinées à opérer une transformation démocratique et constitutionnelle en Afrique du Sud. En outre, la récente vague de violence, les pertes en vies humaines et les destructions de biens qui en ont résulté nous attristent profondément. Si ces événements déplorables ne sont pas maîtrisés, ils risquent fort de compromettre les efforts prometteurs actuellement en cours pour trouver une solution pacifique.

A cet égard, mon gouvernement s'associe à la communauté internationale tout entière pour demander à tous les participants au processus de faire preuve de modération et d'une extrême prudence. Nous tenons également à réaffirmer que la responsabilité de mettre un terme à la violence incombe au premier chef au Président De Klerk.

Le Président Nujoma

Etant donné la situation qui règne actuellement en Afrique du Sud, mon gouvernement pense fermement que les décisions et recommandations que l'Assemblée générale a adoptées lors de sa quarante-quatrième session doivent être pleinement respectées et mises en oeuvre, y compris celles qui ont trait au maintien des sanctions actuelles contre l'Afrique du Sud.

Encore plus près de nous, nous sommes profondément préoccupés par l'effusion de sang en Angola et par les souffrances que continue à endurer la République populaire d'Angola. Mon gouvernement appuie fermement les initiatives de paix lancées par le Gouvernement angolais en vue d'arriver à un règlement négocié avec l'UNITA. Nous déplorons profondément l'apport continu et massif et non justifié d'aide financière et militaire à l'UNITA, provenant de sources extérieures. A notre avis, il s'agit là d'une ingérence dans les affaires intérieures de la République populaire d'Angola et cela va à l'encontre des objectifs d'un règlement négocié. Maintenant que les deux parties au conflit se sont mises d'accord sur la recherche d'une solution politique, toutes les parties extérieures devraient s'abstenir d'entreprendre des actions susceptibles de mettre en danger ce processus et devraient appuyer un cessez-le-feu qui serait une première étape vers la fin de ce conflit.

Mon gouvernement veut aussi saisir cette occasion de féliciter le Gouvernement de la République populaire du Mozambique de la sagesse, du courage et de la clairvoyance dont il a fait preuve en entamant des négociations avec le RENAMO afin que règnent de façon durable la paix et la réconciliation dans ce pays frère déchiré par la guerre.

Quant à la guerre civile qui se poursuit au Liberia, la République de Namibie, comme le reste du continent africain, appuie les efforts que font les pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour assurer le maintien de la paix. Mon gouvernement lance un appel à la communauté internationale pour qu'elle fournisse une aide humanitaire, matérielle et technique adéquate tant aux forces de la CEDEAO qu'aux victimes de ce malheureux conflit civil.

Mon gouvernement souhaite aussi que le Secrétaire général des Nations Unies réussisse dans ses efforts pour trouver une solution durable au conflit du Sahara occidental, de façon que le peuple sahraoui puisse pleinement mettre en oeuvre le principe de l'autodétermination.

Le Président Nujoma

La crise du Golfe a fait l'objet de l'indignation et de la condamnation internationales. Le Gouvernement de la République de Namibie a également condamné l'agression ouverte et non provoquée et l'occupation illégale du Koweït par l'Iraq. Cet acte constitue une nette violation des règles relatives au respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des autres Etats et représente une transgression de la Charte des Nations Unies et du droit international.

C'est pourquoi mon gouvernement appuie sans équivoque toutes les résolutions que le Conseil de sécurité a adoptées à propos de cet acte d'agression injustifié. Nous demandons donc à l'Iraq de retirer sans délai toutes ses forces du Koweït, ce retrait devant être suivi du rétablissement du gouvernement légitime du Koweït.

Il y a peu de temps encore, la Namibie était occupée par un agresseur étranger. Nous avons demandé à la communauté internationale de nous venir en aide, ce qu'elle a fait. Nous ne comprenons ainsi que trop bien la nature profonde de la situation au Koweït. Nous estimons que l'objectif essentiel, en ce qui concerne la situation dans le Golfe, doit être de mettre un terme à l'agression et à l'occupation et de rétablir la primauté du droit. A cette fin, nous demandons instamment que l'on ait recours à toutes les voies pacifiques disponibles. Nous sommes cependant gravement préoccupés par l'ampleur de la présence militaire dont nous sommes actuellement témoins dans le Golfe.

A cet égard, mon gouvernement s'inquiète particulièrement du fait que cette crise peut détourner en permanence l'attention d'autres questions importantes et urgentes au Moyen-Orient, en particulier depuis si longtemps de la quête du peuple palestinien qui cherche à exercer son droit légitime à l'autodétermination et à disposer d'un Etat. Nous demandons au Gouvernement israélien de mettre fin à l'oppression du peuple palestinien dans les territoires occupés et d'entamer des négociations avec les représentants légitimes du peuple palestinien, c'est-à-dire l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

De même, mon gouvernement souhaite que les initiatives actuelles en vue d'aboutir à une solution pacifique du conflit au Cambodge et les pourparlers sur la réunification des deux Corée soient le plus tôt possible couronnés de succès.

Le Président Nujoma

Nous sommes actuellement tous conscients des graves conséquences découlant du fait que nous sommes incapables de nous attaquer sérieusement au problème de la détérioration de l'environnement due aux activités destructrices de l'homme sur l'ensemble du globe. La destruction de la couche d'ozone pourrait avoir des conséquences très graves pour toutes les formes de vie sur Terre. Cela signifie que tous les pays, riches et pauvres, industrialisés et en développement, doivent s'unir dans un effort concerté et global pour sauvegarder notre écosystème planétaire. Le Gouvernement de la République de Namibie tient à apporter sa contribution à cet effort général.

A cette fin, mon gouvernement étudie la possibilité de tenir en Namibie, en 1992, une conférence internationale sur la question. Nous encourageons la recherche à ce sujet, nous recherchons le moyen de mettre en oeuvre de bonnes techniques écologiques de fabrication et de transformation et nous souhaitons rendre notre développement compatible avec la sauvegarde de notre environnement national et global.

Dans deux jours, le monde sera témoin du plus important rassemblement de chefs d'Etat et de gouvernement qui ait eu lieu au cours de ce siècle, à l'occasion du Sommet mondial pour les enfants. La République de Namibie, peut-être l'un des rares pays à avoir inscrit les droits de l'enfant dans sa constitution, ces droits faisant partie intégrante de la législation interne, anticipe la tenue de ce sommet avec beaucoup d'espoirs.

Le Président Nujoma

Comme je l'ai déclaré dans mon message au Sommet, il ne suffira pas aux gouvernements d'apposer leurs signatures au bas de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant. Pour les enfants du monde - un monde dont l'attention est tournée vers cette réunion sans précédent de chefs mondiaux qui aura lieu dimanche prochain -, le Sommet mondial pour les enfants et la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant n'auront de sens véritable que si tous les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à New York conviennent qu'aucun enfant ne doit mourir d'une maladie que l'on peut empêcher, et que les gouvernements doivent viser un taux d'immunisation de 100 %; qu'aucun enfant ne doit être victime de l'analphabétisme et, en fin de compte, du chômage, et que l'éducation primaire doit être obligatoire; qu'aucun enfant ne doit se coucher en ayant faim et froid, et que tout doit être fait pour fournir suffisamment de vivres et un abri adéquat à tous les enfants. En tant que gouvernements, nous avons la responsabilité et le devoir de ne pas léguer la planète Terre aux générations à venir dans un état pire que celui dans lequel nous l'avons reçue.

Pour le bien de nos enfants, nous devons tous travailler ensemble à créer une atmosphère de paix, de confiance et de compréhension mutuelles, avec une vision claire d'atteindre notre objectif ultime, à savoir, la justice sociale pour tous nos peuples - et surtout pour nos enfants, car ils sont notre avenir.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je voudrais remercier le Président de la République de Namibie pour sa déclaration.

M. Sam Nujoma, Président de la République de Namibie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)DEBAT GENERAL

M. ABDULLAH (Oman) (interprétation de l'arabe) : Monsieur le Président, j'ai le plaisir de vous féliciter à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale. Votre élection à ce poste élevé est une reconnaissance de vos compétences et de votre expérience. Nous sommes pleinement convaincus que, sous votre conduite, l'Assemblée générale renforcera l'acquis obtenu au cours de la dernière session sous la direction de votre prédécesseur, M. Joseph Garba, du Nigéria. Je voudrais également exprimer l'appui du Sultanat d'Oman et des Etats membres du Conseil de coopération du Golfe,

M. Abdullah (Oman)

dont l'Oman est Président cette année, aux efforts que fait le Secrétaire général dans l'accomplissement des tâches qui lui sont confiées par l'Organisation. Nous nous félicitons de ses efforts tendant à renforcer la confiance dans l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies en tant qu'organe en mesure d'assumer un rôle positif et efficace dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales et dans la défense de l'inviolabilité des principes et des normes élevés de cette communauté des nations.

Au nom de la délégation de mon pays, je tiens également à saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue parmi nous à la Principauté de Liechtenstein en tant que Membre des Nations Unies.

Même au moment où la crédibilité des Nations Unies a été particulièrement mise en doute, mon pays a affirmé sa foi dans l'efficacité du rôle que l'Organisation pouvait jouer, car il demeurait volontiers lié à ses buts et principes. Une fois de plus, nous affirmons que la politique étrangère de l'Oman, telle qu'énoncée par S. M. le Sultan Qaboos bin Said, s'inspire constamment des nobles buts et principes consacrés dans la Charte des Nations Unies et respecte les traités internationaux et régionaux auxquels notre pays a adhéré.

M. Abdullah (Oman)

Le renforcement des liens d'amitié avec tous les autres Etats sans distinction et le maintien de relations avec eux fondées sur le respect mutuel de la souveraineté et de l'indépendance, la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats et le règlement des différends entre Etats par le dialogue et des moyens pacifiques figurent parmi les éléments importants de notre politique telle qu'arrêtée par S. M. le sultan Qaboos depuis notre renaissance moderne le 23 juillet 1970, dont nous avons fêté le vingtaine anniversaire cette année. Tels sont les principes qui régissent nos relations avec nos voisins et avec tous les autres Etats avec lesquels le Sultanat d'Oman entretient des relations et des liens de coopération.

Au cours de cette année, la communauté internationale a été témoin d'événements importants qui ont fait naître une détente véritable - la première de ce genre depuis la fin de la seconde guerre mondiale - entre les camps de l'Est et de l'Ouest. Cette détente a eu des conséquences positives sur de nombreuses questions internationales et régionales, et nous espérons que celles-ci renforceront le rôle des Nations Unies et leur permettront de prendre des mesures concrètes en vue de la mise en oeuvre de leurs résolutions et la réalisation de leurs objectifs, notamment en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales, la promotion de relations saines et d'une coopération entre les Etats Membres.

Le 2 août dernier, les armées iraqiennes envahissaient et occupaient par la force l'Etat frère du Koweït. L'invasion et l'annexion par la force d'un Etat voisin crée un dangereux précédent auquel la communauté internationale n'avait pas assisté depuis la création des Nations Unies. L'Organisation a été fondée et les buts et principes des Nations Unies de la Charte ont été adoptés pour empêcher une telle éventualité. Il s'agit là de la part de l'Iraq d'une violation flagrante de tous les principes de l'Organisation et d'une conduite inadmissible au regard du droit international.

Tout comme le Conseil de coopération du Golfe, le Conseil des Ministres des affaires étrangères de la Ligue des Etats arabes, la Conférence islamique des Ministres des affaires étrangères, la Conférence au Sommet arabe extraordinaire et le Conseil de sécurité des Nations Unies, le Sultanat d'Oman a fermement condamné cette invasion et cette occupation. Nous nous félicitons des prises de position internationales telles que reflétées dans les résolutions 660, 661, 662, 664, 665, 666, 667 et 670 de 1990 du Conseil de sécurité.

M. Abdullah (Oman)

Nous nous félicitons également du rôle positif joué par les Etats frères et amis qui ont répondu à l'appel légitime lancé par le Koweït et le Royaume d'Arabie saoudite au nom de la légitime défense. Il est évident que cette réaction traduit la détermination de la communauté internationale de préserver la paix et de défendre les intérêts légitimes d'Etats, en particulier de petits Etats.

Nous regrettons que l'Iraq n'ait pu se conformer aux résolutions de la Ligue des Etats arabes, de l'Organisation de la Conférence islamique et du Conseil de sécurité des Nations Unies où il lui était demandé de se retirer totalement du territoire koweïtien et de rétablir le gouvernement légitime du Koweït. Nous espérons que l'Iraq respectera toutes les résolutions que je viens de mentionner de façon que le peuple iraquien puisse à nouveau connaître les bienfaits de la paix et de la stabilité, consacrer ses immenses ressources humaines naturelles à sa reconstruction et jouer de nouveau un rôle constructif au sein du monde arabe et de la famille des nations.

La crise actuelle du Golfe a clairement démontré que la région du Moyen-Orient est une zone extrêmement sensible étant donné la convergence d'intérêts internationaux. Aussi la communauté internationale doit-elle prendre des mesures efficaces pour régler les problèmes politiques de la région, et tout particulièrement la question de Palestine.

Nous appuyons tous les efforts internationaux qui visent une solution juste et pacifique de la cause du peuple palestinien, et nous estimons que le règlement de ce problème irait dans l'intérêt de toutes les parties intéressées. Le moment est venu pour la région du Moyen-Orient de connaître un climat de stabilité et de consacrer tous ses efforts au développement.

L'occupation ouverte par Israël de certaines parties du territoire libanais est un obstacle majeur et insurmontable au rétablissement de l'unité, de la sécurité et de la stabilité de ce pays. Nous réaffirmons notre solidarité avec le Liban dans ses efforts pour parvenir à la réconciliation nationale et rétablir sa souveraineté et son intégrité territoriale.*

En Afghanistan, les horreurs de la guerre, les effusions de sang et le fardeau des réfugiés persistent bien que plus de deux années se soient écoulées depuis la signature des accords de Genève. Nous sommes convaincus que les deux superpuissances, garantes des accords, fourniront tout l'appui et l'assistance

* M. Afonso (Mozambique), Vice-Président, assume la présidence.

M. Abdullah (Oman)

nécessaires aux efforts internationaux pour mettre sur pied un gouvernement national englobant toutes les factions de la population afghane. Ainsi l'Afghanistan pourra préserver sa neutralité et son identité islamique, et le fardeau des réfugiés pourra prendre fin, ce qui lui permettra de vivre dans la dignité au sein d'une patrie entretenant, comme il se doit, des relations de bon voisinage avec tous les Etats voisins, y compris l'Union soviétique.

Après plus de 20 ans de division, de guerre et de troubles incessants, les signes d'un règlement de la question du Cambodge sont apparus à l'horizon. Le Sultanat d'Oman se félicite des progrès enregistrés en la matière, notamment de l'accord auquel sont parvenus les cinq membres permanents du Conseil de sécurité au cours de la dernière semaine du mois d'août, qui a été accepté par le gouvernement de coalition et toutes les autres parties. Le Sultanat espère que des efforts concertés seront déployés à la lumière de cet accord afin d'aboutir à un règlement juste et global de la question qui tiendrait compte des aspirations du peuple cambodgien et de son désir de choisir lui-même le système de gouvernement qu'il juge approprié.

Nous espérons que l'optimisme qui caractérisait les relations internationales aurait eu une influence certaine sur les préparatifs de la convocation de la Conférence sur l'océan Indien cette année. Tout en nous félicitant de la position adoptée par certains Etats du Groupe des Etats d'Europe occidentale qui ont participé aux travaux du Comité spécial sur l'océan Indien, mon pays invite d'autres pays occidentaux à suivre leur exemple et à répondre à l'esprit de conciliation et de souplesse dont ont fait preuve les Etats de l'océan Indien de façon que la Conférence ait lieu à la date prévue et qu'y participent tous les Etats intéressés.

M. Abdullah (Oman)

Les efforts déployés par les Nations Unies pour faire accéder la Namibie à l'indépendance représentent un remarquable exemple de ce que l'Organisation pourrait accomplir si des efforts internationaux concertés étaient faits pour résoudre les problèmes régionaux. Nous nous félicitons de l'admission de la Namibie à l'Organisation, et espérons qu'elle jouera le rôle positif que l'on attend d'elle dans la recherche de la paix et de la sécurité dans toute la région à laquelle elle appartient.

La Déclaration adoptée par la seizième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'apartheid et ses conséquences destructrices en Afrique australe montre clairement qu'une paix et une stabilité durables dans la région ne pourront se réaliser qu'avec l'avènement d'une ère nouvelle où plus personne ne souffrira sous le joug de l'apartheid. La Déclaration qui a été adoptée par consensus est la preuve que la paix n'est pas seulement l'absence de guerre mais aussi la reconnaissance des droits. C'est pourquoi, tout en nous félicitant des réformes adoptées par le Gouvernement du Président De Klerk, mon pays tient à préciser que ces réformes ne devraient pas être considérées comme une fin en soi mais comme une simple étape vers l'élimination complète du régime raciste.

Nous espérons également que les efforts réalisés en vue de trouver une solution au problème angolais seront couronnés de succès, afin que la paix et la sécurité puissent être restaurées dans cette partie importante du continent africain.

La situation à Chypre est toujours caractérisée par la stagnation, en dépit des efforts soutenus du Secrétaire général. Le Sultanat d'Oman invite les deux parties à faire preuve de retenue et à poursuivre leur dialogue dans un esprit de conciliation pour que Chypre puisse surmonter ses épreuves et que les membres de ses deux communautés recommencent à vivre ensemble, comme auparavant, dans la sécurité, la paix et la concorde.

En Amérique centrale, la communauté internationale commence à récolter les fruits des efforts qui ont été déployés pour parvenir à la paix dans cette région. Le Sultanat d'Oman avait alors appuyé les accords d'Esquipulas et de Tela, et il ne peut que voir avec satisfaction, et les appuyer, les efforts de réconciliation nationale qui sont en cours et qui annoncent le début d'un nouveau processus de paix auquel aspirent depuis si longtemps les populations de la région.

M. Abdullah (Oman)

La situation dans la péninsule de Corée est toujours une source de tension en Asie du Sud-Est. Nous espérons que les progrès réalisés à ce jour dans les négociations en cours entre les deux Etats et dans les entretiens entre les Gouvernements de l'Union soviétique et de la République de Corée permettront d'établir une base d'entente entre les deux pays. Nous appuierons tout effort international en faveur de l'admission des deux Corée aux Nations Unies.

Les questions de l'environnement, telles que le changement climatique, le déversement de déchets toxiques, l'épuisement de la couche d'ozone et un développement dans un environnement sain intéressent de plus en plus le monde entier comme le montrent les résultats obtenus à la Conférence de Londres sur la protection de la couche d'ozone, la Déclaration de La Haye et la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination.

Sur les conseils de S. M. le Sultan Qaboos Bin Saïd, mon pays a été parmi les premiers à adopter des lois et à créer des mécanismes pour la protection de l'environnement et la conservation de la nature aux niveaux national et régional. L'Oman identifie actuellement les substances chimiques utilisées par différentes industries qui pourraient affecter la couche d'ozone, en vue de ramener l'utilisation de ces substances aux niveaux fixés par le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone. A l'instar des membres du Conseil de la Coopération du Golfe, mon pays étudie également la Convention de Vienne sur la protection de la couche d'ozone et son protocole additionnel dans l'intention d'y adhérer.

La pollution de l'environnement ne connaît pas de frontières politiques. Tout en reconnaissant le caractère mondial du problème écologique, il faut néanmoins constater que les Etats ne sont pas tous également responsables de cette situation. Les pays industrialisés avancés, en tant que sources principales de pollution, doivent assumer une responsabilité particulière dans la lutte contre ce grave danger. A cet égard, mon pays estime que la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui doit se tenir au Brésil en 1992, offrira la meilleure occasion à la communauté internationale d'agir de concert, de discuter de l'aggravation des problèmes de l'environnement et d'apporter des solutions appropriées en tenant compte des besoins actuels en matière de développement, sans mettre en danger l'avenir des générations futures.

M. Abdullah (Oman)

Les aspirations de la communauté internationale à un monde exempt de la menace nucléaire ne se réaliseront pas si les Etats qui détiennent des armes nucléaires persistent à les conserver. L'évolution positive qui se dessine dans le domaine du désarmement à la suite du Sommet de Washington tenu récemment par les deux superpuissances devrait par conséquent n'être qu'une étape dans l'élimination du monde de ces armes mortelles et d'autres armes de destruction massive.

Nous reconnaissons le rôle que jouent les grandes puissances, notamment les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique, la responsabilité qu'elles ont prise et les efforts qu'elles ont faits en faveur du désarmement, mais les Nations Unies doivent également jouer un rôle important à cet égard. L'Organisation doit s'attaquer à cette question qui pourrait poser une menace à la survie de l'humanité sur cette planète.*

Les conséquences des événements politiques positifs intervenus récemment dans la communauté internationale ne se reflètent pas encore dans la coopération économique internationale. L'écart entre les pays industrialisés avancés et les pays en développement continue de s'élargir. Les causes des déséquilibres de l'économie mondiale et du commerce ne sont pas abordées. Le taux annuel moyen de la croissance réelle dans les pays en développement est tombé de 5,5 % dans les années 70 à moins de 3 % dans les années 80. Les termes de l'échange pour la plupart de ces pays se sont détériorés à la suite de la chute des prix des matières premières qui constituent l'essentiel de leurs exportations. En même temps, de nombreux pays en développement souffrent des problèmes de l'endettement, dont le fardeau continue de peser lourdement sur leurs économies. Pour la seule année 1988, ils ont perdu quelque 50 milliards de dollars au titre du service de la dette et du paiement des intérêts.

* Le Président assume la présidence.

M. Abdullah (Oman)

Les événements regrettables dans le Golfe ont montré que lorsque des questions politiques complexes surviennent sur la scène internationale, les difficultés économiques des pays en développement tendent à s'aggraver. Il est donc urgent que la communauté internationale, et notamment les pays industrialisés avancés, adoptent des initiatives positives, telle l'"initiative Bradley", et prennent d'autres mesures pour faire face au problème dans toute son ampleur jusqu'au moment où les pays en développement pourront inverser le courant net des ressources financières et établir ainsi la base nécessaire à leur développement et à la réalisation d'une croissance réelle.

Les débats de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la coopération économique internationale et notamment, à la relance de la croissance économique et du développement des pays en développement, qui s'est tenue ici en avril dernier, aussi bien que les débats de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins développés, qui s'est tenue à Paris il y a quelques jours, ont bien montré que le climat politique actuel pourrait être le plus favorable à un début d'élaboration d'une stratégie du développement international pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement, qui tiendrait compte, entre autres, de l'adoption d'un nouveau mécanisme commercial visant à renforcer les possibilités d'accès aux exportations provenant de pays en développement vers les marchés des pays industrialisés avancés.

Les Nations Unies et leurs institutions ont fait des réalisations importantes et à la suite de cela, la confiance de la communauté internationale dans le rôle de l'Organisation et sa satisfaction quant à l'exécution de ce rôle ont augmenté. Les Nations Unies resteront toujours le refuge indispensable de tous les Etats, un refuge auquel, guidés par les buts et principes de l'Organisation et protégés par sa Charte pour le maintien de la paix et de la sécurité, ils peuvent avoir recours pour examiner leurs problèmes et leurs différends et coordonner leurs efforts en vue d'un avenir meilleur.

ALLOCATION DE M. JAN SYSE, PREMIER MINISTRE DU ROYAUME DE NORVEGE

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Premier Ministre du Royaume de Norvège.

M. Jan Syse, Premier Ministre du Royaume de Norvège, est escorté à la tribune.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre du Royaume de Norvège, M. Jan Syse. Je l'invite à s'adresser à l'Assemblée générale.

M. SYSE (Norvège) (interprétation de l'anglais) : C'est en effet un grand plaisir de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à ce haut poste en cette période importante de l'histoire de notre organisation.

Alors que nous entrons dans la dernière décennie de ce millénaire, la reconnaissance d'un fait fondamental va pénétrer et influencer toutes les sphères de la vie humaine, à savoir que la distance, qu'elle soit mesurée en kilomètres ou en milles, a perdu de sa pertinence. Le monde est un. Les défis de notre temps exigent des politiques concertées et une action commune.

Les instruments avec lesquels formuler de telles politiques et appliquer une telle action apparaissent. Mais l'écart croissant entre les riches et les pauvres contrecarre l'interdépendance croissante de notre communauté mondiale. La technologie moderne nous rapproche chaque année, mais en ce qui concerne les conditions de vie, nous nous éloignons les uns des autres. Les dernières années de ce siècle doivent être caractérisées par une action décisive de créer des instruments dont nous avons besoin et d'inverser les tendances négatives.

Il y a une condition préalable fondamentale pour le progrès : nous devons procéder en nous fondant sur le respect des droits de l'homme et sur le droit international. Voilà pourquoi, nous devons condamner l'attaque brutale du Koweït et son occupation par l'Iraq. L'agression de l'Iraq est inacceptable. Et en outre, c'est une menace à notre civilisation et à notre stabilité à tous.

Le dirigeant iraquien assume la seule et entière responsabilité de la situation dramatique qui a été créée. Nous devons insister pour que le droit et non pas la force brutale prévalent dans les relations internationales. Il n'y a pas de choix. L'Iraq doit se retirer du Koweït. Le Gouvernement légitime du Koweït doit être rétabli. Il faut permettre à tous les otages et à tous les étrangers de quitter le Koweït et l'Iraq. Nous appuyons les Présidents Bush et Gorbatchev qui ont dit résolument que :

"Seule la pleine application des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies est acceptable."

La Norvège participe pleinement à l'effort international visant à appliquer efficacement les sanctions des Nations Unies. Nous continuerons à le faire

M. Syse (Norvège)

jusqu'au rétablissement de la justice. Ce qui exigera de la fermeté et de la patience de notre part à tous. Ce qui exigera un partage des responsabilités pour veiller à la mise en oeuvre efficace de l'embargo, pour soulager les immenses souffrances humaines et pour réduire les difficultés économiques qui, pour de nombreux pays, sont venues s'ajouter à des problèmes déjà urgents.

À sa quarante-cinquième session, l'Assemblée générale doit assumer et assumera sa responsabilité, en vue d'atteindre une solution pacifique conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. Le Gouvernement norvégien accorde son appui aux efforts du Conseil de sécurité, comme nous avons appuyé la décision qui a été prise mardi de garantir un embargo aérien efficace. En cette heure cruciale, le monde doit être uni. Unis, nous vaincrons; divisés, nous échouons. Nous devons donc saisir toutes les occasions et insister pour qu'une solution pacifique soit trouvée très rapidement, fondée sur les résolutions du Conseil de sécurité. Nous ne pouvons négocier au sujet des principes fondamentaux du droit international sur lesquels devra se fonder un monde pacifique. Le jour où nous commencerons à transiger sur de tels principes, nous aurons tous perdu.

Si nous échouons, nous assumerons tous la responsabilité des conséquences. Il faudra tous y faire face, non seulement dans ce conflit particulier, mais aussi en fonction d'un monde plus fragile. La guerre froide terminée, nous avons une chance unique d'édifier un ordre mondial nouveau apportant davantage de coopération. Quoi que nous choisissons de faire, nous enverrons des messages importants qui façonneront notre avenir. Si nous sommes fermes, d'autres agresseurs hésiteront à nous attaquer. Si nous cédon, ce sera la porte ouverte à une escalade de nouveaux actes d'agression.

L'esprit de décision du Conseil de sécurité représente un tournant dans l'histoire des Nations Unies, qui montre la volonté qu'a la communauté mondiale de faire renaître les principes de la sécurité collective. Les Nations Unies se sont rapprochées de ce qui a été à l'origine envisagé dans la Charte. C'est encourageant, mais le progrès réalisé est fragile. Si nous maintenons le cap dans le conflit actuel, nous aurons alors fait un grand pas décisif en avant.

Nous devons également essayer de voir au-delà des crises actuelles. Les Nations Unies ont besoin d'une capacité plus ferme pour intervenir. Nous avons besoin d'une discussion approfondie sur la manière d'épurer et de développer la capacité de l'ONU d'assurer la paix et la stabilité internationales. Un certain

M. Syse (Norvège)

nombre de questions seront abordées. Nous devons en outre renforcer le rôle du Conseil de sécurité; nous devons créer des mécanismes des Nations Unies plus efficaces, et non seulement pour résoudre les conflits mais pour les éviter; nous devons utiliser pleinement les bons offices du Secrétaire général.

Permettez-moi, à cet égard, d'exprimer l'admiration de mon gouvernement pour les efforts inlassables que le Secrétaire général a entrepris dans un certain nombre de domaines conflictuels. Ces efforts ont beaucoup contribué au renforcement du rôle et du prestige des Nations Unies.

M. Syse (Norvège)

La Norvège fait partie des pays qui, traditionnellement, fournissent des contingents pour les opérations de maintien de la paix. Le potentiel de ces opérations doit être développé, de même que les efforts diplomatiques de maintien de la paix et la diplomatie préventive. Nous devons également examiner de près la possibilité d'un déploiement des casques bleus à l'appui des opérations de secours humanitaires dans les régions déchirées par la guerre. Un groupe d'experts des pays nordiques doit se réunir pour étudier les moyens de renforcer le rôle joué par les Nations Unies dans le domaine du maintien de la paix. En outre, la proposition soviétique de création d'une force militaire internationale permanente sous contrôle des Nations Unies en vue d'empêcher de nouveaux actes d'agression à l'avenir est également une contribution précieuse à ce débat.

Le maintien d'un large consensus au sein du Conseil de sécurité est naturellement un préalable essentiel au succès de cette entreprise. Dans ses délibérations sur le conflit Iraq-Koweït, le Conseil de sécurité a réussi admirablement à établir le consensus et la solidarité nécessaires. La nouvelle ère de coopération entre les Etats-Unis et l'Union soviétique a donné une force nouvelle à l'Organisation. La création de ce nouveau climat de confiance a demandé beaucoup de courage politique et de hardiesse de la part des dirigeants des deux pays. Leurs efforts jouissent de notre ferme appui.

Les possibilités, pour les Nations Unies, de jouer un rôle réellement constructif dans les affaires mondiales se sont accrues. Mais la base financière nécessaire fait toujours défaut. Dans son rapport annuel, le Secrétaire général souligne la disparité criante entre les espoirs actuellement placés dans les Nations Unies et les ressources dont elles disposent. Je demande instamment aux pays en retard dans le paiement de leur quote-part aux Nations Unies et aux comptes spéciaux pour les opérations de maintien de la paix de s'acquitter de la totalité de leur dette le plus rapidement possible.

Le processus qui a conduit à l'indépendance de la Namibie fait partie des succès les plus remarquables des Nations Unies. Je suis vraiment très heureux de voir la Namibie occuper enfin la place qui lui revenait de droit dans cette enceinte.

Pour ce qui est du reste de l'Afrique australe, nous avons également été témoins, au cours de l'année écoulée, d'événements historiques. Nous nous félicitons du processus politique qui a été mis en marche par le Gouvernement sud-africain et l'African National Congress (ANC). L'accord du 6 août est un jalon sur la route conduisant à une Afrique du Sud nouvelle, démocratique et non raciale.

M. Syse (Norvège)

Le président De Klerk et Nelson Mandela font preuve d'un courage et d'une vision remarquables. Le chemin sur lequel ils se sont embarqués est difficile. Mais ils doivent persévérer. Ils doivent réussir dans leur recherche d'une transition pacifique de l'apartheid à la démocratie. Dès que ces changements profonds et irréversibles auront été réalisés, nous agirons rapidement et de façon positive pour mettre fin à la pression internationale, y compris les sanctions en vigueur.

L'évolution récente de la situation au Cambodge nous donne également des raisons d'espérer. Nous nous félicitons de la création d'un Conseil national suprême et de l'accord intervenu sur les dispositions transitoires à prendre en attendant que des élections libres et honnêtes puissent être organisées. Les accords réalisés prévoient un rôle sans précédent pour les Nations Unies durant cette période de transition. Cela est impératif. Il faut au peuple cambodgien des garanties concrètes que les politiques inhumaines des Khmers rouges ne puissent plonger de nouveau le Cambodge dans la tragédie et la souffrance.

L'agression iraquienne contre le Koweït a complètement relégué au deuxième plan et compromis les efforts visant à trouver une solution au conflit arabo-israélien et à la question de Palestine. Il est maintenant essentiel d'établir un dialogue entre Palestiniens et Israéliens et de parvenir à un règlement juste, complet et durable de ce conflit.

Les vents d'un changement révolutionnaire ont soufflé sur l'Europe de l'Est. Les pays de cette région et leurs citoyens sont enfin libres de décider de leur propre avenir. Le continent est en train de passer de l'ère d'après-guerre - marquée par le repliement sur soi - à une ère de coopération. Ce qui a été réalisé en un temps record par les démocraties naissantes d'Europe centrale et orientale mérite notre admiration et notre respect, de même que la vision des dirigeants soviétiques, qui ont décidé de ne pas intervenir et de permettre aux peuples de la région de réaliser leur aspiration à la liberté et à la démocratie.

Le processus de la réunification allemande a été réalisé avec un énorme courage politique et dans le plein respect des intérêts légitimes d'autrui. Nous félicitons les deux gouvernements et le peuple allemand de cette réalisation historique. Le Chancelier Kohl et le Ministre des affaires étrangères Genscher, ce dernier dans la déclaration qu'il a faite hier, ont mis l'accent sur leur volonté résolue d'édifier une Allemagne européenne et non une Europe allemande. Nous leur souhaitons de réussir dans leur entreprise.

M. Syse (Norvège)

L'Europe est donc en train de retrouver son unité et sa liberté. Par le biais de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et sur la base d'institutions telles que l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), la Communauté européenne, l'Association européenne de libre-échange (AELE) et le Conseil de l'Europe, les nations du continent s'emploient à créer de nouvelles structures de coopération. La CSCE est mieux placée qu'aucune autre pour jouer un rôle de chef de file dans cette entreprise. Il s'agit maintenant de transformer ce processus politique en un cadre institutionnel.

L'ère nouvelle apparue dans les relations Est-Ouest a ouvert des possibilités historiques en matière de désarmement et de limitation des armements. Les perspectives de la conclusion prochaine d'un traité que font apparaître les pourparlers sur la réduction des armes stratégiques (START) - qui envisagent d'opérer des coupes profondes des armes nucléaires stratégiques des Etats-Unis et de l'Union soviétique - sont prometteuses. A Vienne, la conclusion d'un accord sur les forces classiques en Europe est maintenant à portée de la main.

Les transformations historiques survenues en Europe devraient nous inciter à faire preuve d'ambition également dans la recherche d'un règlement des problèmes mondiaux, tels que l'élimination des armes chimiques et la prévention de la prolifération des armes nucléaires.

Le conflit du Golfe montre à quel point il est urgent que la question de la réalisation d'une interdiction globale des armes chimiques se voit accorder la priorité à notre ordre du jour. La menace que représentent les armes chimiques doit être éliminée une fois pour toutes. Il convient donc de redoubler d'efforts.

En ce qui concerne la non-prolifération des armes nucléaires, des progrès ont déjà été faits dans le domaine de la limitation des armes nucléaires. L'Article VI du Traité sur la non-prolifération est actuellement mis en oeuvre. Cela devrait permettre d'ouvrir la voie à de nouveaux efforts visant à empêcher l'apparition de nouveaux Etats dotés d'armes nucléaires. Un traité d'interdiction complète des essais constituerait, à notre avis, un élément essentiel à cet égard.

En Europe, nous sommes venus à bout de la division du continent. Des ressources politiques, économiques et humaines qui, des décennies durant, étaient absorbées par l'impasse improductive dans laquelle se trouvaient les relations Est-Ouest peuvent maintenant être libérées et consacrées à des efforts nouveaux et créateurs. Il restera encore bien des problèmes à régler. Mais il n'est pas possible que l'Europe s'occupe davantage de ses propres affaires que de ses

M. Syse (Norvège)

responsabilités mondiales, et cela ne se produira pas. Au contraire, la nouvelle Europe qui commence à se faire jour aura une responsabilité encore plus grande : vaincre les défis mondiaux qu'un continent divisé n'aurait jamais pu assumer.

La création de sociétés démocratiques et pluralistes a toujours été un objectif important dans la politique de développement de mon pays. Le débat à l'échelle mondiale qui s'est engagé sur les questions de démocratie, de liberté d'opinion, de participation à la prise de décisions, du pluralisme politique et d'élections libres est remarquable. Il reflète la prise de conscience croissante d'un fait fondamental, à savoir qu'à long terme, aucun gouvernement ne peut conserver sa légitimité à moins qu'il ne s'agisse d'un gouvernement par le peuple et pour le peuple.

Dans plusieurs pays en développement, les systèmes à parti unique sont remis en question. Je demande instamment à ces pays de passer de la réflexion à l'action en procédant rapidement à des réformes politiques et juridiques. Des initiatives dans ce sens se verront accorder un appui moral, politique et économique.

La démocratie, les droits de l'homme et le développement durable sont inséparables. Cela est de plus en plus évident. L'efficacité économique et la répartition équitable ne peuvent être réalisées si les droits et les potentialités de chacun sont négligés.

M. Syse (Norvège)

La Norvège attachera une importance de plus en plus grande au dialogue avec ses partenaires dans le domaine du développement sur des questions comme celles du développement démocratique, du respect des droits de l'homme et de la participation populaire au processus de développement. Des progrès décisifs en direction de la démocratie et du respect des droits de l'homme sont la meilleure garantie d'un appui populaire soutenu et large dans les pays industrialisés pour la coopération en vue du développement. Un manque de progrès pourrait, d'autre part, affecter négativement la volonté des donateurs de fournir des ressources et un appui.

Nous profitons tous d'un dialogue approfondi sur ces questions d'importance cruciale. Il faut toujours garder à l'esprit que l'instauration de la démocratie est un processus perpétuel. On n'en pose jamais la dernière pierre.

Les changements survenus dans les relations Est-Ouest se sont également accompagnés d'une réduction des différences idéologiques dans le domaine économique. Les politiques de marché ont conquis le monde. Mais le marché n'est pas une fin en soi. C'est seulement un moyen - le meilleur jusqu'ici - de parvenir à l'allocation la plus efficiente des ressources productives. Helmut Schmidt a déjà dit que : "Les marchés sont comme des parachutes : ils ne fonctionnent que lorsqu'ils sont ouverts". Mais les marchés doivent également être surveillés pour fonctionner efficacement. Ils doivent recevoir des ajustements pour favoriser la justice sociale. L'expression allemande Soziale Marktwirtschaft - une économie de marché sociale - englobe tous ces aspects.

Aucun environnement économique international, aussi positif soit-il, ne pourra produire à lui seul des résultats satisfaisants. Des politiques solides et efficaces et des efforts déterminés de la part des gouvernements et de la population de chaque pays pour opérer des réformes sont des conditions nécessaires à la croissance. On est sur le point de le reconnaître. Cela était évident à la dix-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale, en avril dernier. Les travaux de la stratégie internationale du développement pour la quatrième décennie des Nations Unies pour le développement sont l'occasion d'avancer dans cette direction. La nouvelle stratégie doit souligner l'importance du facteur humain dans le développement. Aucun développement économique à long terme n'est possible sans une population en bonne santé, bien éduquée, sans une population qui jouisse des droits civiques et politiques, et sans un environnement apte à mobiliser le potentiel et la créativité de chaque individu.

M. Syse (Norvège)

Au début de ce mois, on est parvenu à un accord sur un programme global d'action pour les pays les moins développés. Il est fondé sur les principes fondamentaux de la responsabilité partagée et sur une collaboration accrue pour le développement de ces pays. La communauté internationale ne peut permettre un accroissement de la marginalisation des pays les moins développés. Il est d'une importance fondamentale pour le succès de ce programme que ses nombreuses mesures concrètes soient pleinement appliquées. Nous aurons préféré que la communauté internationale prenne un plus grand nombre d'engagements de grande portée - et tout autant eu égard aux objectifs fixés pour les courants d'aide à des conditions de faveur. Néanmoins, le nouveau programme donnera un élan nouveau au développement social et économique dans les pays les moins développés.

Mais le problème de la dette reste aigu. Des efforts renouvelés et vigoureux sont nécessaires pour améliorer la stratégie de la dette. Cela implique des transferts de ressources accrus, des réductions de la dette plus complètes et des politiques réformistes plus ambitieuses. En particulier la situation de pays à faible revenu gravement endettés demande une intervention urgente. Le Gouvernement norvégien a présenté des propositions au Parlement qui toutes concéderont à certains pays à faible revenu des réductions de la dette qui vont bien au-delà des objectifs établis à Toronto par le Club de Paris.

Une tâche urgente dans le domaine de l'écologie est la réalisation de procédures plus efficaces de prise de décisions. Pour réaliser un niveau acceptable de sécurité écologique, nous aurons besoin d'institutions supranationales renforcées, investies de pouvoirs décisionnels conjugués à des moyens efficaces d'exercer une supervision, une surveillance et un contrôle. Les Nations Unies doivent être la pierre angulaire d'un tel système.

Dans le contexte de l'Europe et de l'Amérique du Nord, la Norvège préconise que la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) soit mise à contribution pour mobiliser les gouvernements dans une action concertée pour enrayer la dégradation écologique. Elle devra alors collaborer étroitement avec la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE) et l'Organisation de développement et de coopération économique (OCDE).

M. Syse (Norvège)

En mai dernier, dans la Déclaration Bergen, les ministres ont déterminé un nouvel ordre du jour vert pour les années 90 dans la région de la CEE. La décision de fonder les politiques nationales et internationales sur le principe de la précaution est une réalisation importante. Il en est ainsi de l'accord selon lequel les pays industrialisés devraient prendre l'initiative de la solution des problèmes écologiques mondiaux. Les pays en développement doivent recevoir une aide financière et technique qui leur permettra de se joindre à la lutte. De nouveaux moyens de fournir ces ressources supplémentaires doivent être identifiés.

La solidarité avec les pays en développement par l'aide financière doit être une question de première importance - et un résultat - dans le processus devant conduire à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui doit se tenir au Brésil en 1992. Nos stratégies communes doivent tendre à l'intégration des préoccupations écologiques dans le processus de développement économique et social dans tous les pays.

Je demande instamment à l'Assemblée générale de prendre une décision à cette session, à titre prioritaire, sur l'ouverture des négociations sur une convention cadre relative aux changements climatiques. Une telle convention doit être prête pour adoption à la Conférence de 1992. Les changements climatiques sont vraiment un problème global qui nous concerne tous.

Le monde connaît une recrudescence bienvenue du multilatéralisme. Comme l'idée d'une gestion collective des défis actuels fait son chemin, nous sommes confrontés à la nécessité de renforcer les capacités des organisations internationales. Cela sera le test crucial. Des intérêts nationaux étroits se dresseront à n'en pas douter sur notre chemin. Nous devons apprendre à adopter une vision à long terme pour le bien collectif; apprendre à accepter les décisions majoritaires de caractère opérationnel pour la gestion des défis mondiaux; apprendre à exprimer nos intérêts nationaux en termes d'engagement envers un objectif commun.

Les Nations Unies auront à porter une partie importante de ce fardeau - pour instaurer la prise de conscience, pour accroître nos connaissances, pour formuler nos politiques communes et pour mettre en oeuvre notre action commune. Le Gouvernement norvégien participera pleinement, et fournira sa contribution, ainsi que son appui le plus ferme.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre du Royaume de Norvège de sa déclaration.

M. Jan Syse, Premier Ministre du Royaume de Norvège, est escorté de la tribune.

M. SAMARAS (Grèce) (interprétation de l'anglais) : Je veux tout d'abord vous féliciter sincèrement, Monsieur le Président, de votre élection unanime à la présidence de cette session de l'Assemblée générale. Nous sommes évidemment profondément satisfaits que le représentant d'un pays avec lequel la Grèce entretient d'étroites relations d'amitié préside à l'Assemblée générale. Nous le sommes aussi parce que vos grands talents et votre expérience de diplomate sont bien connus et que vos qualités augurent bien du succès de la quarante-cinquième session.

Nous remercions aussi sincèrement le Président sortant, M. Garba, pour l'excellence avec laquelle il a guidé les délibérations de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale.

Je ne saurais manquer d'exprimer ma reconnaissance la plus profonde au Secrétaire général pour les efforts inlassables qu'il a déployés pour stimuler les principales activités des Nations Unies : le maintien de la paix et de la sécurité mondiales.

M. Samaras (Grèce)

Au début de cette semaine, le Ministre des affaires étrangères de l'Italie a fait, en sa qualité de Président du Conseil de la Communauté européenne, une déclaration au nom des 12 Etats membres. Mon gouvernement souscrit entièrement aux vues exprimées par M. De Michelis. Toutefois, je voudrais souligner certains points qui présentent un intérêt particulier pour la Grèce.

La période que nous examinons a été l'une des périodes les plus significatives depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Au cours de l'année écoulée, les fondations d'une Europe meilleure ont été jetées, tandis que la réunification de l'Allemagne, événement d'une grande importance historique, doit se réaliser dans les prochains jours. L'Europe s'avance vers le XXI^e siècle dans de bonnes conditions. Les droits de l'homme, la primauté du droit et la démocratie ont été rétablis dans la plupart des pays d'Europe de l'Est. La dignité humaine et la liberté d'expression sont à l'épicentre de l'activité politique comme jamais auparavant dans l'histoire de notre continent. Dans des circonstances normales, de tels changements politiques - qui représentent pratiquement ce qu'on pourrait appeler "la révolution de l'individu" - auraient demandé plusieurs décennies pour aboutir.

L'heure est à la réjouissance, certes, mais aussi au bilan, car, d'une part, ces changements doivent être consolidés; et, d'autre part, ces changements à l'égard des droits de l'homme et de la démocratie doivent s'étendre à l'ensemble du continent.

Pour ce qui est de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), en particulier, de nombreuses idées ont été exposées. Plusieurs d'entre elles donnent le ton, mais toutes doivent être examinées avec soin en fonction de leur applicabilité dans le cadre européen. Plus les Etats respecteront les droits de l'homme de leur propre initiative, moins seront nécessaires des mécanismes bureaucratiques nouveaux. A la CSCE, l'un des acquis importants au niveau des droits de l'homme, qui reflète la "nouvelle pensée" européenne, est le Document de Copenhague de la Conférence sur la dimension humaine de la CSCE, qui énonce de nouvelles normes d'excellence dans le domaine des droits de l'homme.

Pour ce qui est de la deuxième corbeille de l'Acte final d'Helsinki, il faut parler de la Conférence de Bonn sur la coopération économique en Europe. Les délégations ont convenu de la nécessité d'établir partout en Europe des économies de marché et ont reconnu le lien qui existe entre l'entreprise privée et la

M. Samaras (Grèce)

démocratie pluraliste. La Grèce considère cette conférence comme un pas important vers la création d'un climat de confiance mutuelle, de paix et de sécurité dans notre continent.

De plus, nous sommes résolument en faveur d'une conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée, à l'exemple de la CSCE.

La Grèce, pays européen sur la Méditerranée, porte un grand intérêt à la convocation d'une telle conférence. Elle attache une très grande importance au renforcement des liens entre les pays de la région, au relâchement des tensions et finalement au règlement des problèmes dans cette zone névralgique. Ceci ne peut être réalisé que grâce à la participation à la Conférence et aux réunions préparatoires de tous les pays méditerranéens, ainsi que de tous les pays qui ont d'importants intérêts dans la région. Une telle approche globale est d'une importance primordiale pour le succès de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée. Une approche cas par cas ne ferait que compliquer les problèmes méditerranéens.

Un processus similaire, sur le plan régional, a été amorcé dans les pays de la péninsule des Balkans. A cet égard, je rappellerai que la Grèce a lancé, depuis le milieu des années 70, une série d'initiatives importantes visant au renforcement de la paix et de la coopération dans les Balkans sur la base des principes de l'Acte final d'Helsinki.

A la suite de la réunion des six ministres des affaires étrangères des Balkans à Belgrade, il y a deux ans, plusieurs réunions spécialisées ont été organisées, qui ont abouti à l'élargissement des domaines d'intérêt commun. Pendant l'année 1990, deux réunions de haut niveau se sont tenues à Athènes et à Bucarest, et la deuxième réunion des ministres des affaires étrangères se tiendra le mois prochain à Tirana. Nous espérons que cette réunion constituera une mesure importante dans le renforcement de la coopération multilatérale et bilatérale dans la péninsule des Balkans.

Pour ce qui est de son voisin, la Turquie, la Grèce est décidée à entreprendre un dialogue sincère et sérieux, fondé sur le respect du Traité de Lausanne et du droit international. Ce dialogue devrait tendre à surmonter les divergences de vues qui affectent nos relations bilatérales et à établir des liens durables de coopération amicale. Toutefois, on ne doit pas oublier que la question de Chypre affecte très directement les relations entre la Grèce et la Turquie. Il ne serait

M. Samaras (Grèce)

donc pas réaliste d'espérer que le dialogue puisse réussir tant que le problème de Chypre n'aura pas trouvé une solution fondée sur les principes des résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies et des accords de haut niveau de 1977 et 1979.

Je pense que personne dans cette salle ne doute que le respect des résolutions des Nations Unies est le préalable absolu à la recherche d'une solution viable et juste aux problèmes régionaux. L'un de ces problèmes est celui de Chypre, qui est l'un des exemples les plus frappants du mépris dont font l'objet les résolutions pertinentes des Nations Unies. En conséquence, les lignes de partage imposées par la force dans la République insulaire, il y a 16 ans, existent encore, à un moment où les murs qui séparent les peuples se sont effondrés sur tout le continent européen. Il y a trois jours, à l'occasion d'un toast offert aux chefs d'Etat et de gouvernement participant à l'Assemblée générale, le Secrétaire général des Nations Unies a souligné que le Conseil de sécurité avait, à propos du Koweït, rappelé fermement le principe selon lequel l'invasion d'un Etat par un autre ne peut être autorisée ou envisagée, et que l'acquisition de territoires par la force est inadmissible. Ce qui vaut pour le Koweït vaut également pour Chypre.

Il est inutile de rappeler les faits bien connus quant aux conséquences de l'invasion de Chypre. Les 200 000 réfugiés, les personnes disparues, les souffrances des Chypriotes grecs qui sont enclavés, la colonisation continue des territoires occupés, le pillage et la destruction du patrimoine culturel dans la partie occupée de l'île, sont des faits connus de tous.

Depuis la dernière Assemblée générale, le Secrétaire général a poursuivi ses efforts en vue de trouver une solution au problème de Chypre dans le cadre de sa Mission de bons offices, mais en vain, étant donné l'intransigeance de M. Denktash. Ainsi la dernière tentative de relancer les pourparlers intercommunautaires s'est soldée par un échec total.

L'affaire a été clairement exposée dans le rapport du Secrétaire général du 8 mars 1990. Dans ce document (S/21183), il est dit qu'insister comme le fait M. Denktash pour que le terme "communautés" soit employé d'une manière qui soit synonyme du terme "peuples", chacune des communautés ayant un droit séparé à l'autodétermination, a créé une impasse sur un problème de fond, soulevant des questions quant à la nature même de la Mission de bons offices du Secrétaire général. Le Conseil de sécurité, auquel le Secrétaire général s'est adressé pour

M. Samaras (Grèce)

obtenir des directives, a rejeté cette tentative de modifier les bases de ces pourparlers. L'impasse, toutefois, a persisté, à la suite du refus de M. Denktash de renoncer à ses vues intransigeantes. En fait, l'impasse s'est aggravée à la suite de diverses mesures provocatrices des autorités turques.

Ainsi, en juillet dernier, les forces turques d'occupation ont transféré le contrôle de Varosha, la ville nouvelle de Famagusta, aux prétendues forces de sécurité chypriotes-turques, mesure qui pourrait aboutir à une colonisation de la région par des personnes autres que ses habitants. Compte tenu de cette situation, le Président du Conseil de sécurité a estimé de son devoir, dans sa déclaration du 19 juillet, de faire connaître les préoccupations des membres du Conseil face à tout acte qui contreviendrait au paragraphe 5 de la résolution 550 (1984). Ce paragraphe stipule très clairement que le Conseil de sécurité "considère inadmissibles les tentatives d'installation, dans une partie quelconque de Varosha, de personnes autres que les habitants de ce secteur et demande que ledit secteur soit placé sous l'administration de l'Organisation des Nations Unies".

M. Samaras (Grèce)

En dépit du tollé général soulevé par cette action, la Turquie a signé un pseudo-accord avec un pseudo-Etat prévoyant l'abolition de l'exigibilité de passeports et l'établissement d'une union douanière entre la Turquie et les parties de la République de Chypre toujours occupées par les forces militaires turques. Outre le fait que cette mesure a été prise au mépris flagrant de la volonté de la communauté internationale, ce prétendu accord contrevient manifestement aux dispositions de l'Accord d'association entre la Communauté européenne et Chypre, ainsi qu'à celles des accords signés entre la Communauté européenne et la Turquie.

De son côté, la Grèce continuera, en étroite coopération avec le Gouvernement de la République de Chypre, de donner son plein appui à la Mission de bons offices du Secrétaire général. Convaincu que la poursuite de l'occupation militaire d'une partie du territoire d'un Etat Membre souverain de cette organisation constitue une menace permanente à la paix et à la sécurité dans cette zone névralgique de la Méditerranée orientale, mon pays demande l'application, sans plus de retard, de toutes les résolutions des Nations Unies relatives à Chypre, qui prévoient clairement le retrait de toutes les troupes turques. La Grèce lance un appel à tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies pour qu'ils réagissent à l'égard de Chypre de la même manière qu'ils ont réagi à l'égard du Koweït.

En fait, les mesures récemment prises par l'ONU dans la crise du Golfe n'affaiblissent pas la capacité de l'Organisation de résoudre les crises découlant de l'invasion ou de l'occupation militaire d'un pays tiers. Le problème de Chypre existe toujours et exige un règlement urgent. Sans quoi, il faudra nous demander : pendant combien de temps pourrons-nous accepter de reléguer aux oubliettes la honte de l'invasion? Pendant combien de temps pourrons-nous prêcher le bien social et fermer les yeux sur les problèmes politiques? Pendant combien de temps pourrons-nous substituer l'inertie à l'action?

Au cours des dernières années, des efforts en vue du désarmement nucléaire, classique et chimique ont donné lieu à des progrès sans précédent.

Après le Traité sur l'élimination des armes nucléaires à portée intermédiaire et à plus courte portée, nous espérons que d'autres progrès pourront être réalisés en faveur de la conclusion d'accords sur les armements nucléaires stratégiques et les armes chimiques entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. La Grèce attache une importance primordiale à ces deux objectifs.

M. Samaras (Grèce)

La Grèce, en tant qu'une des premières parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, est fermement attachée aux dispositions de cet instrument et appuie le renforcement du régime de non-prolifération. Nous lançons de nouveau un appel aux Etats qui n'ont pas encore adhéré à ce traité pour qu'ils le fassent rapidement, car l'adhésion de tous les Etats constituerait une garantie supplémentaire de la paix et de la sécurité internationales.

La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe reste le cadre de négociation le plus efficace pour le désarmement classique. Nous espérons sincèrement que la prochaine réunion au sommet de la Conférence, qui aura lieu à Paris, tiendra compte de la signature de l'accord sur les forces armées classiques en Europe et des résultats obtenus au cours des négociations sur les mesures propres à accroître la confiance et la sécurité. Ainsi, la voie sera ouverte à de nouvelles négociations sur la limitation des nouveaux armements classiques en vue de renforcer la sécurité et la stabilité en Europe par l'élimination de la capacité d'attaques surprises et d'actions offensives de grande envergure et par l'instauration d'un équilibre stable et sûr entre les forces armées classiques, y compris les armements classiques, à des niveaux plus bas. Si cet objectif est réalisé, les risques d'affrontement politique et militaire sur notre continent seront sensiblement réduits.

L'année dernière, à cette même tribune, nous nous sommes associés à ceux qui avaient manifesté leur optimisme face au rapprochement entre l'Est et l'Ouest. Pourtant notre espoir que tous les différends entre les Etats pourraient être réglés par des moyens pacifiques, comme cela est prévu dans la Charte, ne s'est pas réalisé. De nouvelles difficultés sont survenues, et la situation mondiale est loin d'être satisfaisante. Les événements tragiques récents dans le Golfe ont brisé nos espoirs et mis en péril nos efforts communs visant la création d'un nouveau climat de relations internationales. On ne peut que condamner catégoriquement de tels actes qui violent la lettre et l'esprit de la Charte des Nations Unies et la légalité aussi bien que la moralité internationales.

La Grèce, comme ses partenaires de la Communauté européenne, a exprimé, dès le début, sa condamnation sans réserve de l'invasion iraquienne et demandé le retrait immédiat et inconditionnel des forces irakiennes du territoire du Koweït.

M. Samaras (Grèce)

Mon pays, qui est fermement attaché aux idéaux et aux principes de la Charte des Nations Unies, a rejeté catégoriquement l'annexion du Koweït. Mon gouvernement appuie pleinement toutes mesures prises pour le rétablissement de la légalité au Koweït et l'application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Je voudrais, une fois de plus, souligner que, si les précédentes résolutions du Conseil de sécurité avaient été appliquées, notamment dans les cas d'invasion, nous ne serions peut-être pas les témoins maintenant de la situation tragique actuelle dans la région du Golfe. Une telle application aurait permis de dissuader tout agresseur en puissance.

C'est dans cet esprit que mon gouvernement n'a ménagé aucun effort pour apporter sa propre contribution à la solution de la crise, à la libération des citoyens étrangers illégalement détenus par les autorités iraqiennes, parmi lesquels se trouvent également des citoyens grecs, et au rétablissement de la paix et de la sécurité dans la région.

La Grèce a décidé en particulier d'accéder à la demande présentée par le Koweït et l'Arabie saoudite et, partant, de participer à la force multinationale par l'envoi de la frégate "Lemnos". Cette décision tient au fait que mon pays est attaché à la liberté, à la paix et au respect des principes de souveraineté, d'indépendance et d'intégrité territoriale de tous les Etats. Cela est d'autant plus pertinent, dans le cas des pays petits et faibles, car la solidarité internationale et la défense collective revêtent pour eux la plus haute importance.

En ce qui concerne le problème de la Palestine, le processus de paix est dans l'impasse. Selon notre position de longue date, une solution juste, complète et permanente pourrait être trouvée grâce à la convocation d'une conférence internationale de paix, à laquelle participeraient les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et les parties directement intéressées, y compris, bien sûr, le peuple palestinien, représenté par l'Organisation de libération de la Palestine. Toutefois, le processus de paix est actuellement bloqué parce qu'Israël persiste à créer de nouveaux faits accomplis en créant de nouvelles colonies de peuplement dans les territoires occupés depuis 1967.

Liée par des relations traditionnelles d'amitié et de coopération avec les pays et les peuples de la région, la Grèce attache une importance particulière à la solution de ce problème. La promotion récente de nos relations diplomatiques avec

M. Samaras (Grèce)

Israël nous offre, bien que notre politique relative au Moyen-Orient n'ait pas changé, de meilleures possibilités de participer aux efforts tendant à résoudre ce problème de longue date.

Au Liban, l'Accord de Taïf, dont l'objectif est de rétablir les institutions libanaises ébranlées par la guerre, laisse espérer un règlement pacifique. A cet égard, l'élection d'un nouveau Président ainsi que la formation d'un gouvernement ont été les premières mesures encourageantes de mise en oeuvre de cet accord de réconciliation nationale. Nous espérons sincèrement que ce processus se poursuivra.

Mon gouvernement se félicite du renforcement de la démocratie en Amérique latine car nous entretenons de nombreux liens culturels et historiques avec les pays de cette région, ainsi que des mesures importantes prises sur la voie de la réconciliation dans la région. En même temps, nous sommes préoccupés par les problèmes socio-économiques auxquels celle-ci est en butte. Nous estimons que le processus d'intégration régionale déjà en cours devrait ouvrir de nouvelles possibilités aux pays d'Amérique latine au cours de cette décennie.

M. Samaras (Grèce)

Mon pays a toujours suivi avec la plus grande attention la situation en Afrique du Sud. Les événements qui ont eu lieu, au cours des 12 derniers mois nous permettent d'espérer qu'un nouveau climat de paix et de progrès régnera bientôt dans cette région.

Tout d'abord, le peuple namibien a accédé à une indépendance bien méritée et son pays est devenu membre à part entière de la communauté internationale. C'est là un événement important qui marque le début d'une ère nouvelle en Afrique australe.

L'évolution récente en Afrique du Sud a également amélioré les perspectives de voir l'affreux système d'apartheid disparaître et remplacé par une nouvelle société sud-africaine unie, non raciste et démocratique. Nous nous sommes félicités des mesures positives que le Président De Klerk a prises depuis son élection en septembre 1989, en particulier la libération de M. Nelson Mandela et d'autres prisonniers politiques, la levée de l'interdiction frappant l'African National Congress of South Africa (ANC) et d'autres organisations politiques, la levée de l'état d'urgence dans tout le pays à l'exception de la province du Natal et l'abrogation partielle de la législation d'apartheid. En outre, les résultats des réunions de Pretoria en août dernier montrent bien qu'il exerce de part et d'autre une détermination ressemblant à celle qui anime les chefs d'Etat, et visant à éliminer les derniers obstacles qui empêchent d'entamer des négociations sérieuses en vue d'établir un nouvel ordre constitutionnel en Afrique du Sud. La décision de l'African National Congress de suspendre la lutte armée mérite d'être particulièrement louée.

Je vais maintenant parler de l'économie internationale. Pour faire face à un monde en transition où les problèmes économiques occupent plus que jamais une place prépondérante dans l'ordre du jour de la politique mondiale, une plus grande coopération dans les affaires internationales et une optique plus large sont nécessaires.

En raison de l'intégration de l'économie mondiale, il est impératif de définir une politique nouvelle qui réponde à l'interdépendance croissante des économies nationales. Une telle politique nouvelle doit également tenir compte de l'évolution qui a lieu en Europe centrale et orientale afin que les décisions à prendre dans le domaine économique puissent satisfaire les demandes et aider à résoudre les problèmes des pays de la région.

L'adoption récente par consensus d'une Déclaration universelle sur la coopération économique internationale, à laquelle la Grèce a activement participé,

M. Samaras (Grèce)

a lancé un processus de changement qui remet en question les modèles et idées trop simplistes du passé en matière de développement, et qui a suscité une approche plus pragmatique des questions économiques et sociales.

En outre, la coopération économique internationale est considérée comme essentielle pour éliminer les obstacles au commerce, pour rendre les marchés plus efficaces, pour encourager la politique économique nationale dans les différents pays et pour empêcher les distorsions dans les courants commerciaux, ainsi que dans les transferts de technologie et de ressources financières. La coopération économique internationale devrait aussi tenir compte des inégalités que l'on constate dans le développement économique des différents pays, de leur politique économique nationale et de l'environnement économique international.

Les problèmes des nombreux pays fortement endettés sont très inquiétants. Ils peuvent à terme menacer leur stabilité politique. Le problème de la dette est complexe. Une solution équitable et acceptable pour toutes les parties concernées ne peut être obtenue que par le biais d'une approche fondée sur le développement, dans le cadre d'une stratégie intégrée, orientée vers la croissance, qui tienne compte de la situation particulière de chaque pays.

Compte tenu de l'expérience acquise dans le domaine des problèmes de la dette et du développement, une stratégie efficace de la dette devrait reposer sur un ensemble de mesures : une réduction volontaire de la dette par les banques commerciales, des efforts sérieux d'ajustement de la part des pays débiteurs et la transformation des régimes fiscaux et réglementaires des pays industrialisés.

Toutefois, il ne sera possible de faire des progrès réels que si les gouvernements sont disposés à appuyer la stabilisation économique en prenant les mesures nécessaires pour adapter leurs propres économies aux conditions actuelles du marché.

Un autre problème grave et préoccupant sur le plan international est celui de la misère. Pour le résoudre, il est nécessaire de prendre des mesures courageuses tant sur le plan national que sur le plan international. Au plan national, il ne suffit pas d'augmenter simplement les dépenses sociales. Ce qu'il faut, c'est une augmentation du produit national brut réel. A cette fin, un cadre institutionnel approprié devrait être créé afin d'attirer des capitaux étrangers et de promouvoir les investissements privés. Au plan international, une augmentation de l'aide bilatérale et multilatérale pour lutter contre la famine et les souffrances humaines est un impératif social pour notre monde.

M. Samaras (Grèce)

Au cours des dernières années, le problème de l'environnement a pris de l'importance et, à l'heure actuelle, il est une source de préoccupation majeure pour la communauté internationale. Cette dernière devrait mettre au point une politique de l'environnement efficace qui n'entrave pas pour autant la création d'une infrastructure industrielle appropriée ni la réalisation des objectifs globaux de développement de chaque pays. La Grèce attache la plus grande importance à la Conférence des Nations Unies de 1992 qui, nous le pensons, adoptera une stratégie de l'environnement fondée sur le concept particulier d'un développement qui soit durable tout en assurant, en même temps, le transfert de technologies compatibles avec les objectifs en matière d'environnement définis par la politique économique nationale à partir de projections.

L'augmentation spectaculaire de l'abus des drogues ainsi que de la production et du trafic illicites des stupéfiants constitue l'une des questions sociales les plus graves auxquelles doit faire face la communauté internationale. Le problème que nous connaissons aujourd'hui ne se limite pas à la drogue ou au blanchiment de l'argent. Bien au contraire, il est lié à la violence et, en particulier, au terrorisme et au commerce illicite des armes.

La Grèce participe activement à la lutte contre la drogue et envisage actuellement d'adopter une nouvelle législation et une nouvelle politique pour faire face à ce problème. Le développement de relations économiques et commerciales entre les pays européens et le Moyen-Orient a renforcé l'importance de la Route des Balkans dans le trafic de la drogue. Afin d'augmenter encore l'efficacité de son approche des problèmes connexes, la Grèce coopère, au sein des Communautés européennes ainsi que dans les Balkans et en Europe centrale, avec les pays intéressés afin de parvenir à un accord sur les mesures pratiques à prendre.

Les mesures prises sur le plan national ne peuvent pas à elles seules contenir cette menace. Seule une action internationale concertée peut s'attaquer avec efficacité au problème de la drogue sous tous ses aspects. A cet égard, nous nous félicitons du travail fait par les Nations unies, et en particulier par le Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues qui fournit une aide précieuse aux pays qui en ont le plus besoin. Nous nous réjouissons également de l'adoption à la dix-septième session extraordinaire de l'Assemblée générale, de la Déclaration politique et du Programme mondial d'action concernant la drogue qui, nous l'espérons, sera appliqué par tous les Etats membres, créant ainsi le cadre nécessaire pour la lutte contre la drogue.

M. Samaras (Grèce)

A la suite du rapprochement entre l'Est et l'Ouest qui a eu pour effet de créer un climat favorable dans les relations internationales, nous pensons que le moment est venu de renforcer et de consolider certaines institutions de droit international, en particulier celles qui ont trait au règlement pacifique des différends et à la juridiction de la Cour internationale de justice.

Mon gouvernement a toujours attaché une grande importance à l'obligation de recourir à un règlement pacifique des différends, et il a toujours appuyé concrètement tous les efforts visant à renforcer cette obligation, notamment lors de l'élaboration de la Déclaration de Manille sur le règlement pacifique des différends. Nous espérons maintenant que la réunion de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) sur cette question particulière, qui doit avoir lieu à Valetta au début de 1991 dans des conditions particulièrement favorables, donnera un nouvel élan à tous les efforts entrepris dans ce domaine.

Nous accordons également une grande importance au renforcement du rôle de la Cour internationale de Justice, ce qui lui permettrait de jouer un rôle prépondérant dans le règlement pacifique des différends internationaux.

En ce qui concerne la Décennie du droit international, mon gouvernement est résolument en faveur du processus en question et il est convaincu qu'aucun effort ne doit être négligé à cette fin. L'idée qui doit animer tous nos efforts est celle de la primauté du droit international. En effet, la communauté internationale ne saurait tolérer la violation flagrante des principes du jus cogens consacrés dans la Charte ni accepter que les résolutions de l'organe suprême des Nations Unies soient délibérément laissées de côté et ignorées.

M. Samaras (Grèce)

En conclusion, je voudrais souligner une fois de plus le rôle prépondérant qu'est appelée à jouer, à note avis, l'Organisation des Nations Unies dans la conjoncture internationale actuelle. Mon gouvernement estime que notre organisation a une mission cruciale à accomplir qui a trait non seulement au maintien de la paix et de la sécurité mondiales mais également à l'élimination de la pauvreté et à la protection de la dignité humaine.

De l'avis de mon gouvernement, la crise actuelle dans les relations internationales ne peut être surmontée que si nous intensifions notre coopération et orientons nos efforts vers l'application et la réactivation de toutes les dispositions de la Charte, en particulier, de celles qui sont restées jusqu'ici lettre morte. Nous croyons que, de la sorte, des résultats fructueux seront atteints et qu'ainsi l'autorité et le prestige de l'Organisation des Nations Unies seront renforcés, en particulier aux yeux des jeunes générations de ce monde.

Dans les tout prochains jours, le Sommet mondial pour les enfants se tiendra dans ce même bâtiment, dans cette même salle. Saisissons cette occasion pour faire face à nos responsabilités à l'égard de ces jeunes générations et nous engager à déployer nos plus grands efforts afin d'aider à créer à leur intention un monde meilleur, un monde libéré de la pauvreté, de la haine et des conflits.

M. MARCHA (République fédérale islamique des Comores) : Monsieur le Président, c'est avec un très grand plaisir que je vous adresse, à vous qui, comme nous, êtes un insulaire, les plus vives félicitations du peuple et du Gouvernement de la République fédérale islamique des Comores, pour votre élection à la présidence de la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies.

Nous faisons confiance à vos qualités d'éminent diplomate pour assurer le plein succès de nos travaux. Je tiens également à exprimer notre gratitude au général Joseph Garba pour la compétence avec laquelle il s'est acquitté de ses fonctions lors de notre dernière session*.

Permettez-moi également de rendre un hommage très sincère à notre Secrétaire général, Monsieur Javier Pérez de Cuéllar, de saluer ses efforts patients, son courage et sa persévérance au service de la paix, objectif permanent de notre organisation.

* M. Mavrommatis (Chypre), Vice-Président, assume la présidence.

M. Maecha (Comores)

Son sens des responsabilités, sa disponibilité, son inlassable volonté à oeuvrer pour le mieux-être de l'humanité et pour une plus grande solidarité de la communauté internationale sont autant de qualités qui méritent notre reconnaissance.

Si la crédibilité de l'action des différentes instances des Nations Unies et la confiance de la communauté internationale se sont vues largement renforcées ces derniers mois, notre tâche reste immense. Le relâchement des tensions entre les superpuissances, la fin de l'affrontement des blocs et de l'antagonisme Est-Ouest nous laissaient augurer l'espoir de solutions à nombre de situations conflictuelles dans le monde.

L'effondrement du mur de Berlin, symbole de la guerre froide, la renaissance de la démocratie en Europe de l'Est et l'ouverture au multipartisme en Afrique nous permettaient d'envisager le meilleur. Hélas, le coup de force iraquien du 2 août dans le Golfe est venu stopper net l'euphorie de la communauté internationale. Aujourd'hui, c'est l'indignation - et notre désolation est grande - devant l'invasion de l'Etat du Koweït par l'Iraq.

La négation d'un Etat souverain, son occupation, l'atteinte à son intégrité territoriale sont une violation caractérisée du droit international, un acte contraire aux principes fondamentaux de la Charte de notre organisation.

Soucieux de la préservation de la paix dans cette partie du monde maintes fois le théâtre de guerres fratricides, à la Conférence islamique du Caire, deux jours après le coup de force de l'Iraq, le Gouvernement de la République fédérale islamique des Comores a été l'un des premiers à condamner l'invasion du Koweït.

Notre pays approuve les courageuses résolutions adoptées à l'unanimité par le Conseil de sécurité : seul le retrait inconditionnel des troupes iraqiennes du Koweït et le recouvrement par cet Etat de sa souveraineté et de son intégrité territoriale ouvriront une solution de paix.

C'est pourquoi, ici même, au nom du Gouvernement et du peuple comoriens, au nom des principes de l'Islam et de la fraternité, je lance un appel solennel à nos frères iraqiens pour qu'ils retirent leurs forces du Koweït et mettent en oeuvre des moyens pacifiques de règlement du conflit.

Le vent de tempête qui souffle actuellement aura, en tout cas, abouti au renforcement du rôle de l'Organisation des Nations Unies et au règlement final de huit années de guerre entre l'Iran et l'Iraq. Pour la première fois de son histoire, le Conseil de sécurité a pu s'acquitter de sa responsabilité avec

M. Maecha (Comores)

l'assentiment unanime de ses cinq membres permanents, et c'est là un événement extrêmement encourageant qui rehausse considérablement la crédibilité de l'Organisation des Nations Unies.

Pour de petits pays comme le nôtre, qui n'ont pas d'armée à même de prévenir une agression extérieure, les mesures décisives adoptées par le Conseil de sécurité sont plus que simplement rassurantes.

M. Maecha (Comores)

Le Conseil, au nom de la communauté internationale tout entière, a su réagir de façon claire et dépourvue d'ambiguïté à un acte d'agression injustifiable contre un Etat Membre. Dans ce nouveau contexte, la délégation de la République fédérale islamique des Comores ne peut qu'espérer sincèrement la pérennité de la cohésion et du nouvel esprit de coopération témoignés par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Qu'advierait-il si tout cela n'était qu'opportunisme temporaire et non l'expression d'une volonté réfléchie et durable, motivée par le seul maintien de la paix et de la sécurité de toute la communauté internationale? Puisse, pour notre organisation et l'humanité tout entière, s'ouvrir une ère nouvelle où le droit international primerait définitivement sur la force.

Cette unanimité devant l'invasion du Koweït ne soulève-t-elle pas du même coup un nouvel espoir devant un autre conflit dont notre assemblée est régulièrement saisie depuis des décennies : le problème palestinien, celui d'un autre peuple expulsé de force de sa patrie. Nous sommes, nous Comoriens, profondément préoccupés par la persistance de la crise au Proche-Orient. Elle aussi résulte directement de brutalités injustement subies par nos frères palestiniens.

Notre position sur cette question n'a jamais varié : nous appuyons sans réserve la lutte pour le rétablissement de leurs droits inaliénables à l'autodétermination, à l'indépendance et à la liberté. Non, la communauté internationale ne doit plus accepter deux poids et deux mesures : les souffrances du peuple palestinien méritent notre pleine attention et la même juste sévérité doit être appliquée à l'égard du comportement israélien dans les territoires occupés.

C'est pourquoi nous réaffirmons notre adhésion à la convocation rapide d'une conférence internationale de paix sous l'égide des Nations Unies, avec la participation de toutes les parties concernées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine, seul représentant légitime du peuple palestinien.

Heureusement, en dépit de ces embrasements, certains conflits douloureux ont trouvé une issue : témoin, la Namibie. Je tiens d'ailleurs, au nom du Gouvernement et du peuple comoriens, à souhaiter la bienvenue à la délégation namibienne qui, pour la première fois, comme le Liechtenstein, participe à l'Assemblée générale de notre organisation, en tant qu'Etat Membre à part entière.

M. Maecha (Comores)

La libération de la Namibie marque le succès de la lutte d'un peuple pour ses droits fondamentaux à la souveraineté. Cette victoire est aussi celle de notre organisation, la nôtre donc, et je voudrais féliciter tout particulièrement notre Secrétaire général, S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar, pour les efforts constants qu'il a déployés dans le processus d'indépendance de ce pays.

Aujourd'hui, la Namibie libre est engagée dans une nouvelle lutte, tout aussi essentielle : celle contre le sous-développement et la misère. Puisse la communauté internationale lui apporter son soutien pour relever ce défi. Et puis, comment ne pas saluer ici encore la libération de Nelson Mandela et la levée de l'interdiction, en Afrique du Sud, des mouvements de libération, prémisses d'un démantèlement souhaité par tous du système haïssable et inhumain de l'apartheid. Puisque le Président De Klerk semble sincère dans les efforts qu'il déploie pour trouver une solution pacifique à un problème qui, depuis plus de 40 ans, a suscité réprobations et condamnations à l'endroit de son pays, nous devons l'encourager jusqu'à l'abolition totale de l'apartheid et l'avènement d'une société sud-africaine multiraciale.

S'agissant toujours de l'Afrique, comment ne pas espérer la fin de ces luttes fratricides qui font couler tant de sang et gâchent tant de vies? Je pense ici tout particulièrement au Libéria. Un exemple de résolution de pareils conflits ne nous vient-il pas, ces jours-ci, du Cambodge où les négociations ont franchi une étape décisive que nous sommes heureux de saluer.

C'est également avec intérêt que le Gouvernement comorien suit l'évolution de la question coréenne. Nous espérons que les contacts qui ont récemment eu lieu à un niveau élevé entre les représentants de la Corée du Nord et de la Corée du Sud se traduiront par une plus grande compréhension mutuelle et créeront les conditions nécessaires à un règlement pacifique de ce problème. Conformément au principe d'universalité qui est l'un des éléments fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies, nous appuyons l'aspiration du peuple coréen à entrer à l'Organisation des Nations Unies en vue de contribuer à renforcer la paix, la sécurité et la coopération internationales.

Moins violent, mais non moins crucial, un problème se pose à nous Comoriens depuis 15 ans maintenant : la question de Mayotte. Comment ne pas évoquer ici le

M. Maecha (Comores)

problème de cette île comorienne, objet d'ailleurs d'un prochain débat au sein de notre assemblée? Depuis 15 ans, nous vous éclairons régulièrement, de la manière la plus objective, sur ce différend territorial qui nous oppose à la France.

Aujourd'hui, je tiens à réaffirmer la volonté de notre président, Saïd Mohamed Djochar, et de son gouvernement de coalition de ne ménager aucun effort pour la réintégration de l'île de Mayotte dans sa famille comorienne. Fermement convaincus de la justesse de la revendication de cette part de notre territoire, le Gouvernement et le peuple comoriens n'en demeurent pas moins ouverts à toutes les voies d'un règlement pacifique par la simple application du droit international.

M. Maecha (Comores)

N'est-il pas regrettable que la détente politique Ouest-Est n'ait pas encore suscité une détente économique Nord-Sud? En fait, les relations économiques internationales d'aujourd'hui demeurent profondément inéquitables et font peser sur les plus faibles des fardeaux nombreux et de plus en plus insoutenables. L'espoir que les bienfaits attendus de la croissance de la production économique mondiale, par un effet de ruissellement, profiteraient aussi aux pays en pauvreté ne s'est pas matérialisé. Vu les tendances actuelles, on ne peut écarter l'éventualité que cette situation ne continue à se dégrader. En pareilles circonstances, il est d'autant plus urgent de mettre en oeuvre une coopération économique internationale accrue, fondée sur la réalité de l'interdépendance croissante entre les économies nationales.

Il importe au plus haut point que les pays développés et les pays en pauvreté mobilisent leurs efforts, de façon à pouvoir, dans un réel esprit de solidarité, trouver des solutions inédites, non seulement au problème de la dette qui ravage les économies des pays du tiers monde, mais aussi à tous les autres problèmes qui entravent le progrès du développement.

Il faut donc en finir avec les vœux pieux et les bonnes paroles, pour en venir enfin aux actes.

En ce qui concerne la relance de nos économies, nous voudrions être convaincus que les mesures spécifiques adoptées lors de la dernière session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la coopération internationale et celles adoptées par la deuxième Conférence de Paris sur les pays les moins avancés seront réellement mises en oeuvre pour nous aider à sortir du cercle vicieux dans lequel nous enferment la perturbation des prix des produits de base, la dégradation constante des termes de l'échange, le renforcement du protectionnisme, la contraction générale des apports de ressources financières aux pays en pauvreté et le fardeau représenté par le remboursement de la dette.

Le problème de la dette, qui est apparu dans presque tous les pays en pauvreté au début des années 80, s'est maintenant propagé pour nourrir une crise persistante qui entrave l'expansion, perturbe l'ordre social et menace de plus en plus la stabilité politique dans nos pays en pauvreté. En dépit d'efforts d'ajustement incessants et ardues et d'opérations de réaménagement, l'actuel système financier monétaire international fait qu'il a été virtuellement impossible, pour les pays pauvres affectés, de faire face à ce fardeau.

M. Maecha (Comores)

Certes, des mesures spécifiques ont récemment été adoptées par certains Etats et par certaines institutions pour alléger la dette des pays les moins avancés. A ce propos, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à ces pays, et tout particulièrement à la France qui, dans un élan de solidarité, a effacé la dette comorienne.

Mais, est-ce bien suffisant pour que soit atteint l'objectif de justice que tous nous prétendons partager?

Est-ce bien suffisant pour faire reculer la violence infligée aux plus faibles par une extrême pauvreté?

N'êtes-vous pas encore suffisamment convaincus qu'une fois encore les plus déshérités seront les premières victimes de l'actuelle crise du Golfe?

Quel choix, quelles armes nous seront offerts pour y échapper?

Pour notre part, nous sommes conscients que le redressement de notre économie nationale passe nécessairement par une plus grande ouverture du pays, malgré une aggravation du contexte international après l'apparition de nouveaux centres d'intérêt pour les pays riches du Comité d'aide au développement (CAD).

Pour nous, le développement de la coopération Sud-Sud devient un impérieux devoir pour assurer le relais et le renforcement des effets de l'aide au développement. Voilà pourquoi nous avons fait le choix d'une politique de solidarité et d'intégration régionale comme outil efficace de progrès.

Notre engagement, depuis 1986, dans la Commission de l'océan Indien démontre l'importance que la République fédérale islamique des Comores accorde aux recommandations de notre Assemblée générale sur la nécessité, pour les pays insulaires en pauvreté, de coopérer régionalement, afin de mieux affronter leurs problèmes propres.

C'est dans cet esprit que la Commission de l'océan Indien s'est dotée d'une stratégie visant, en priorité, le renforcement des échanges commerciaux, la coopération industrielle, l'amélioration des transports et des télécommunications. Pour atteindre son objectif, la Commission de l'océan Indien a besoin du concours des organismes financiers internationaux. C'est pourquoi nous lançons un appel à toute la communauté internationale pour qu'elle apporte son soutien actif à notre jeune institution.

Sur le plan intérieur, la République fédérale islamique des Comores ne ménage pas ses efforts depuis l'élection du Président Saïd Mohammed Djojar, en mars dernier.

M. Maecha (Comores)

Dès son investiture, celui-ci s'est engagé à oeuvrer pour une société démocratique, dynamique et ouverte, à lutter contre la corruption afin d'opérer, de manière décisive, le redressement économique et financier de notre pays. C'est dans cet esprit qu'il a ouvert le dialogue avec toutes les tendances politiques comoriennes en vue d'une refonte de la Constitution.

Dans notre stratégie de développement, l'un des axes prioritaires déjagés est la protection de l'environnement.

Pays exigu et surpeuplé, notre survie dépend de saines protections et, notamment, de politiques visant à prévenir l'érosion des sols. Aussi, nous sommes heureux de constater qu'après avoir ignoré pendant de trop longues décennies tous les signaux d'alarme, les pays industrialisés ont commencé à se préoccuper sérieusement d'environnement.

C'est pourquoi nous adhérons pleinement à la proposition de convoquer au Brésil, en 1992, une Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, avec l'espoir qu'y soit adopté un plan d'action concret.

M. Maacha (Comores)

La Terre est notre patrimoine commun. La préservation et la protection de notre environnement sont la responsabilité de tous les pays, sans jamais perdre de vue que pauvreté et dégradation de l'environnement sont indissociablement liées.

Il en est du traitement de ces questions comme de l'approche de la crise du Golfe : toute solution repose sur la solidarité de tous dans le plein respect du droit international. Il n'y a pas de recette magique. Un engagement réel et sincère de toute la communauté internationale s'impose plus que jamais pour atteindre les objectifs de paix, de liberté et de justice pour tous.

Pour mener à bien cette noble tâche, les Comores ont confiance en notre organisation.

M. MALMIERCA PEOLI (Cuba) (interprétation de l'espagnol) : C'est un motif de grande satisfaction pour notre délégation que de voir M. Guido de Marco présider aux travaux de la session actuelle de l'Assemblée générale, à un moment qui revêt une importance particulière pour le destin de l'humanité. La contribution de son pays au sein du Mouvement des pays non alignés, ainsi que ses qualités et son expérience éprouvées, sont de bon augure quant au succès des travaux que nous avons entrepris. Au nom du peuple et du Gouvernement de la République de Cuba et en mon nom propre, je le félicite très chaleureusement.

Je saisis cette occasion propice pour assurer le général de division Joseph Garba de notre reconnaissance pour les travaux qu'il a accomplis lorsqu'il assumait la présidence de la dernière session de l'Assemblée générale.

Nous félicitons les nouveaux Etats Membres, la Namibie et le Liechtenstein, à l'occasion de leur admission au sein de cette grande famille des nations, qu'ils rendent ainsi plus universelle.

Le monde a changé. La situation internationale est aujourd'hui qualitativement différente de celle qui régnait il y a un an quand nous nous sommes réunis en cette même enceinte. Les risques d'affrontement nucléaire ont diminué, de même que l'holocauste éventuel qu'il entraînerait. Nous devons nous en féliciter. Les négociations en faveur du désarmement nucléaire progressent, qui doivent s'effectuer avec la participation de tous les Etats dans le cadre des Nations Unies.

Les tensions résultant de ce que l'on a appelé l'affrontement Est-Ouest ont pratiquement disparu, mais la paix qui prévaut n'est pas la paix pour laquelle nous

M. Malmierca Peoli (Cuba)

avons toujours lutté, une paix réelle, véritable pour tous les Etats, les pauvres et les puissants, les grands et les petits, indépendamment du continent où ils se trouvent.

Nous disons oui à la paix, mais nous la voulons digne et pour tous. Nous disons oui à la détente et à la coopération, mais nous les demandons pour nous tous, non seulement entre l'Est et l'Ouest, mais aussi entre le Nord et le Sud; nous disons oui au multilatéralisme et aux Nations Unies, mais nous les exigeons pour tous, grands et petits, puissances nucléaires et non nucléaires, développées et sous-développées, riches et pauvres.

On ne saurait continuer de prôner la détente, la paix et le désarmement à partir de certains pôles ou latitudes; ce sont des problèmes inhérents à l'humanité tout entière et, par conséquent, leur projection est indivisible. Il ne suffit pas seulement de désarmer pour avoir la paix. S'il n'y a pas de développement, il n'y aura pas non plus de paix.

Le monde a changé, mais les conditions véritables de vie et de travail, pour la majeure partie de l'humanité, sont devenues plus difficiles. Le risque de mort à la suite d'un holocauste nucléaire a diminué, mais le nombre de morts à la suite de maladies curables et de la famine est en augmentation.

Le monde a changé, et au lieu des contradictions Est-Ouest et Nord-Sud, nous avons à présent un monde marqué par le nombre croissant des problèmes du Sud, et où il ne semble y avoir aucune indication qui nous permette de croire que les Etats économiquement développés soient disposés à s'acquitter de leur devoir en apportant leur contribution aux efforts tenaces en faveur du développement des peuples qui souffrent depuis des siècles de l'exploitation coloniale et néo-coloniale.

Au Moyen-Orient, où l'on continue à différer la date d'une conférence internationale de paix à laquelle participeraient sur un pied d'égalité toutes les parties, y compris l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), en tant que représentant légitime du peuple palestinien, à présent, après la conclusion de la guerre entre l'Iraq et l'ébauche d'une solution des conséquences entraînées par ce conflit, une nouvelle situation a surgi : l'occupation et l'annexion par l'Iraq de l'Etat du Koweït.

Conformément à sa politique de principes, Cuba s'est exprimé dans le cadre du Conseil de sécurité en faveur de l'approbation de la résolution 660 (1990) contre l'invasion, de la même manière qu'il s'est opposé catégoriquement à l'annexion du

M. Malmierca Peoli (Cuba)

Koweït. Pour Cuba, la stricte application des normes du droit international, leur respect, est la meilleure garantie que l'on puisse offrir à toutes les nations pour que le maintien de la paix et de la sécurité internationales devienne une réalité dans le climat que proclament les buts et principes de la Charte de l'Organisation.

De même, nous avons entrepris constamment des démarches en faveur d'une solution négociée et pour éviter que n'éclate une guerre aux proportions incalculables, dont les effets immédiats se répercuteraient sur les peuples de la région, mais dont les conséquences économiques seraient sérieuses pour les pays en développement en général, compte tenu de l'importance du pétrole dans l'économie mondiale. Le Président Fidel Castro s'est adressé aux chefs d'Etat des pays arabes, au Président du Mouvement des pays non alignés, et à d'autres chefs de gouvernement, et est à l'origine de diverses démarches entreprises par le Conseil de sécurité.

Cependant, on ne peut ignorer que les Etats-Unis profitent de cette crise pour satisfaire, dans leur prétendu rôle de policiers de la planète, leur aspiration légendaire d'assurer leur présence militaire dans la région du Golfe et de contrôler à leur guise les richesses pétrolières de la zone, qui revêtent une importance économique stratégique pour le monde.

M. Malmierca Pooli (Cuba)

La concentration des forces navales des Etats-Unis et des pays occidentaux déployées dans la région en vue de jouer un rôle militaire que personne ne leur a assigné pour parvenir à un blocus efficace contre l'Iraq est certes gigantesque, mais la possibilité d'un accrochage militaire prémédité ou provoqué par accident est plus préoccupante encore, surtout lorsque non seulement on sait que des navires à propulsion nucléaire sont présents dans la région, mais qu'on parle également de l'existence de charges nucléaires sur certains navires. Tout cela contribue sans aucun doute à exacerber la crise.

Le fait que des hauts fonctionnaires de l'Administration des Etats-Unis ont annoncé que cette présence militaire pourrait se prolonger pendant quelque temps et que l'unique mesure efficace pour amener les troupes iraqiennes à se retirer du Koweït est le recours aux armes dans le cadre d'actions militaires appelle une réaction de la part de la communauté internationale, qui ne peut demeurer silencieuse devant de telles annonces qu'elle doit rejeter. Cuba s'est abstenue lors du vote sur la résolution 665 (1990) du Conseil de sécurité, car elle considère que les décisions qu'elle renferme ne servent que de couverture juridique à des actions de piratage que la marine de guerre des Etats-Unis entreprend dans le Golfe et qu'à appuyer l'adoption de mesures non prévues à l'Article 41 de la Charte, en vertu duquel l'embargo contre l'Iraq a été décidé. Par conséquent, Cuba n'accepte pas le rôle de gendarme que se sont assignés les Etats-Unis ni les pressions exercées pour empêcher l'envoi de produits alimentaires et de médicaments à la population civile d'Iraq et du Koweït, malgré les dispositions de la résolution 661 (1990) du Conseil de sécurité.

Il est surprenant que les Etats-Unis qui, pendant ces années, ont harcelé le Viet Nam, annexé la petite île de la Grenade et envahi plus récemment le Panama avec leurs troupes d'élite - entre autres mesures de ce type qui ont marqué leur histoire interventionniste - prétendent aujourd'hui s'ériger en défenseur de la paix et de la sécurité internationales. Mais il est encore plus surprenant que ceux qui se sont opposés systématiquement à l'application des sanctions décidées par le Conseil de sécurité contre Israël en raison de ses agressions répétées et de l'occupation persistante des territoires arabes et palestiniens, apparaissent aujourd'hui comme les principaux instigateurs de ces mesures.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

Cuba rejette la précipitation avec laquelle on formule et on adopte de nouvelles résolutions qui multiplient les facteurs de risque d'une conflagration et qui sont incompatibles avec la volonté supposée d'épuiser les recours politiques et diplomatiques.

Aucun Etat n'a le droit de s'ériger en arbitre pour décider du moment où ces recours ont été épuisés. La communauté internationale ne peut accepter le fatalisme qui semble prévaloir dans les résolutions du Conseil. Pour Cuba, il n'y a pas d'alternative raisonnable à une solution politique négociée qui doit nécessairement inclure la restauration de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du Koweït et le retrait total des forces étrangères déployées dans la région. Le recours à la force, avec toutes les conséquences dévastatrices qu'il comporterait pour les peuples et les richesses de la région, provoquerait, à son tour, une catastrophe économique pour les pays du tiers monde. Même si la guerre n'éclate pas, le prix du baril de pétrole a déjà dépassé les 40 dollars. Quelles seraient les conséquences pour les économies de plus d'une centaine d'Etats du tiers monde si une action militaire intervenait dans le Golfe?

Parallèlement, nous rappelons que les produits alimentaires et l'assistance médicale sont des droits de l'homme fondamentaux qui doivent être garantis en toutes circonstances à la population civile de l'Iraq et du Koweït ainsi qu'aux ressortissants des pays tiers qui se trouvent sur ces territoires. En outre, l'évacuation ne permettrait même pas d'offrir une solution rapide à tous les citoyens des pays tiers, car plus d'un million de citoyens palestiniens ne pourraient pas retourner dans leur patrie, toujours occupée par Israël.

Dans de nombreuses régions du monde, les populations continuent de réclamer l'instauration de la paix à laquelle elles aspirent, sans que les processus de négociation aient satisfait leurs aspirations légitimes.

Nous avons aujourd'hui un nouveau Yémen unifié, que Cuba salue, qui s'est déjà affranchi, grâce à la maturité et à l'intelligence de ses populations et de ses gouvernements, de la division qui avait survécu à l'héritage colonial qui les avait séparés.

La nouvelle Namibie qui, au terme d'un processus aussi long qu'héroïque, a conquis son indépendance, à laquelle nous, Cubains, sommes fiers d'avoir contribué, peut aujourd'hui occuper son siège de plein droit à nos côtés, ce qui est là une autre manifestation du climat actuel.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

Le conflit cambodgien évolue et les parties semblent s'acheminer vers un accord, mais le processus, qui n'en est qu'à ses balbutiements, ne s'est pas encore matérialisé.

Le Gouvernement afghan poursuit avec persévérance et souplesse sa politique de réconciliation nationale, malgré les difficultés qu'une partie au conflit place sur son chemin, avec l'appui des Etats-Unis, au mépris des accords de Genève. Cuba appuie la juste position du Gouvernement afghan.

La situation à Chypre continue de stagner, en raison de la poursuite de l'occupation militaire de ce pays. Cuba renouvelle son appui aux droits légitimes du peuple chypriote, au dialogue entre les deux communautés qui en font partie, à l'établissement d'une République fédérale bicommunautaire qui préserve l'unité, la souveraineté, l'indépendance et le caractère non aligné de Chypre, et à la convocation d'une conférence internationale sur la question, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, qui pourrait se révéler être d'une importance incontestable pour la solution de ce problème.

Nous appuyons la création d'un Etat sahraoui indépendant et souverain, ainsi que le retrait de l'administration et des troupes marocaines du territoire du Sahara occidental.

Nous renouvelons notre appui au peuple libanais qui mène une lutte juste pour son unité nationale et son intégrité territoriale.

Nous formulons des vœux de succès à l'adresse de la République populaire de Chine dans le processus d'intégration à sa souveraineté nationale des parties de son territoire et de ses populations que la domination coloniale ou l'intervention impérialiste lui avaient extorquées.

La Corée est toujours divisée, bien que l'on commence à faire quelques pas significatifs vers la réunification tant souhaitée. A cet égard, nous réitérons notre solidarité avec la juste politique mise en oeuvre par la République populaire démocratique de Corée.

En Angola, où notre pays a réalisé de façon stricte et impeccable le retrait de son contingent militaire à l'issue des accords conclus, la paix n'a pas pu être rétablie en raison des actions de l'UNITA, qui, appuyée sur le plan politique et militaire par les Etats-Unis, poursuit ses actes de déstabilisation.

En Amérique centrale, les tensions se sont atténuées. Le peuple du Nicaragua recherche, maintenant que les armes se sont tues, une stabilité interne et tente de

M. Malmierca Peoli (Cuba)

remédier à la situation économique difficile due à la guerre qui lui a été imposée pendant des années. En El Salvador, le processus entamé entre les parties, avec la participation du Secrétaire général de l'ONU, n'est pas encore totalement mis en oeuvre et, au Guatemala, on continue de s'acheminer vers une solution interne, mais la situation n'évolue pas rapidement.

Cuba souhaite faire une fois de plus état de son appui à la juste demande du peuple argentin de recouvrer sa souveraineté sur les îles Malouines ainsi que la revendication du Gouvernement bolivien de jouir d'un accès direct et utile à la mer.

Le peuple sud-africain, qui est parvenu récemment, après une lutte difficile, à obtenir certaines transformations sur le plan social, en accordant un espace politique aux forces qui l'ont représenté, n'a pas réussi à supprimer toutes les barrières existantes ni à enterrer, de manière définitive, la politique d'apartheid. C'est pour ces raisons que la communauté internationale doit continuer à prôner le maintien des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, car l'apartheid ne peut être réformé : il doit être totalement éliminé.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

Dans notre Amérique, les Portoricains, nos frères de sang et de combat, ne voient toujours pas venir le jour où leur patrie cessera d'être un territoire colonial des Etats-Unis. Au contraire, en pleine fin du XXe siècle, le processus d'autodétermination se heurte à des obstacles de plus en plus nombreux, tels que le pseudo-référendum ou plébiscite que le Gouvernement des Etats-Unis organise, alors que se prépare le terrain pour poursuivre l'installation de sociétés multinationales et de bases militaires nucléaires sur tout le territoire dans le vain espoir d'effacer le caractère authentiquement latino-américain et les racines historiques et culturelles de Porto Rico.

Malgré les succès incontestables remportés ces dernières années par la lutte contre le colonialisme, nous ne pouvons ignorer que, aujourd'hui encore, plus de 20 territoires regroupant des millions d'habitants se trouvent encore sous la domination coloniale. Notre organisation doit redoubler d'efforts pour que cette décennie soit la dernière dans l'existence du colonialisme.

Les Nations Unies sont, pour le moment, le seul forum adéquat pour traiter des grandes questions qui confrontent l'humanité.

L'environnement, le problème de la drogue, la protection de l'enfance sont certainement des questions auxquelles il faut accorder une considération soutenue et universelle afin de trouver des formules aboutissant à des solutions efficaces. De toute façon, il faut que chacun assume la part d'efforts qui lui incombe, sans que les pays en développement se voient assigner les tâches principales ou imputer les plus fortes responsabilités.

Le huitième Congrès pour la prévention du crime et le traitement des délinquants récemment tenu à Cuba, avec une participation supérieure à celle des réunions antérieures et dont les résultats ont été qualifiés de très fructueux tant par les Nations Unies que par les participants, offre un exemple de la façon dont doit être abordé le problème croissant de la criminalité.

Nous ne pouvons passer sous silence les deux questions fondamentales que sont le désarmement et la situation économique.

Nous considérons le désarmement non seulement comme une nécessité, mais aussi et surtout comme un impératif pour la paix.

Nous nous félicitons du progrès des négociations qui se déroulent entre les deux grandes puissances nucléaires en vue de réduire et de supprimer les armes

M. Malmierca Peoli (Cuba)

nucléaires et donc d'éliminer le risque d'une guerre nucléaire, mais tout danger n'est pas encore conjuré et nous ne pouvons pas affirmer que les résultats obtenus sont irréversibles.

Et elle semble loin la possibilité, dont Cuba souhaite la réalisation, que l'interdiction partielle actuelle des essais nucléaires soit convertie en interdiction totale, comme le demande la communauté internationale.

L'échec de la récente conférence des parties chargées de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, à l'issue de laquelle n'a pu être obtenu un accord permettant l'adoption d'une déclaration finale, a confirmé qu'il existe encore une volonté, particulièrement aux Etats-Unis, de résistance à la suspension des essais nucléaires.

Les négociations sur la réduction des armes classiques en Europe progressent conformément aux caractéristiques propres à cette région, et nous nous en réjouissons.

Des discussions intensives se poursuivent au sujet des armes chimiques, mais d'importantes questions demeurent sans solution. Cuba continuera à oeuvrer au sein de l'organe de négociations pour que soit adoptée le plus rapidement possible une convention à caractère universel qui ne crée pas d'obstacles ni de limites au développement économique des pays en développement dans ce domaine, n'établisse pas de distinction quelconque entre les Etats parties ni n'entraîne par suite de la conservation par d'autres Etats de leurs arsenaux chimiques, un affaiblissement de la sécurité des Etats parties ne possédant pas d'armes chimiques.

Dans le domaine économique, le contraste entre les lueurs d'espoir que l'on voit apparaître sur la scène politique internationale et les sombres perspectives qui prédominent dans les relations économiques internationales est extrêmement inquiétant. En effet, pendant que se déroule un lent processus de détente et de rapprochement graduel entre les deux grandes puissances mondiales et entre l'Est et l'Ouest, les relations Nord-Sud prennent une tournure toujours plus dramatique.

Dans la décennie qui vient de s'ouvrir, nous constatons que le fossé entre le niveau de développement des pays industrialisés et celui des pays les moins avancés continue de se creuser, tant dans les domaines économique et social que dans les domaines scientifique et technologique.

Les maux dénoncés par le Président Fidel Castro devant cette même Assemblée générale en 1979 se sont développés de façon insensée et ont atteint au cours des

M. Malmierca Peoli (Cuba)

ans des sommets inimaginables. Pire encore, il n'existe actuellement aucune perspective de remédier à ces maux de façon réelle et durable : la crise de la dette, le transfert négatif net de ressources financières, la détérioration croissante des termes de l'échange, le protectionnisme et la contraction des sources de financement pour le développement concourent à créer dans nos pays une situation de désespoir économique total et d'insécurité sociale maximale qui commence déjà à donner lieu à des manifestations violentes d'instabilité sociale.

La communauté internationale connaît bien la position de Cuba en ce qui concerne la crise de l'endettement extérieur, laquelle, comme l'a affirmé le Président Fidel Castro, constitue présentement l'obstacle principal au développement, le plus important instrument de pillage financier et la forme contemporaine de dépendance néo-coloniale imposée par les pays développés. Il est urgent de trouver une solution politique globale à ce mal, et elle doit nécessairement passer par une annulation totale de la dette de tous les pays en développement.

La détérioration croissante du niveau de vie dans les pays du tiers monde est l'une des conséquences de la crise de la dette. Dans ces pays, près de 60 % de la population économiquement active se trouve au chômage, plus de 950 millions d'êtres humains vivent dans un état de misère absolue, 195 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans souffrent de la faim, la mortalité infantile est en moyenne 10 fois supérieure à celle des pays développés, 40 000 enfants meurent chaque jour, la plupart de malnutrition et de causes évitables, 900 millions d'adultes sont illettrés et des centaines de millions de personnes vivent dans la misère.

Cette situation dramatique nous a amenés à qualifier les années 80 de décennie perdue pour le développement. Plus nous attendons pour prendre une décision de fond au sujet de ce grave problème, plus graves seront les conséquences d'une telle inaction.

Et personne, ni les créanciers, ni les débiteurs, ne doute que la dette extérieure des pays les moins avancés est non seulement impossible à rembourser mais aussi irrécouvrable. Les différentes modalités de conversion de la dette en capital-actions prouvent non seulement que chacun est conscient de ce fait mais montrent aussi que les créanciers essaient désespérément de se débarrasser au moindre coût possible de dettes qu'ils savent irrécouvrables. De même, les diverses propositions des pays occidentaux développés visant à résoudre cette crise

M. Malmierca Peoli (Cuba)

se sont révélées à tel point insuffisantes et peu pratiques qu'il est difficile de dire qu'il existe une stratégie globale de la dette.

Néanmoins, et compte tenu du désarroi économique dans lequel se trouve notre groupe de pays, Cuba est disposé à participer à des initiatives qui, sans régler la question quant au fond, l'abordent de façon globale et novatrice. Cela suppose d'importantes réductions du montant de la dette, le traitement global de tous les types de dettes et l'adoption de mesures complémentaires.

C'est dans cet esprit que mon gouvernement appuie pleinement les résultats de la récente conférence régionale de l'Amérique latine et des Antilles sur la dette extérieure, qui s'est tenue tenue sous l'égide du Système économique latino-américain (SELA). Les conclusions de cette conférence pourraient servir de base solide à l'amorce de travaux sérieux ayant pour objet de trouver une solution à l'endettement qui accable nos peuples.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

Notre pays, à l'instar de l'ensemble du monde en développement, se heurte à un système injuste et discriminatoire de relations économiques internationales. Tout effort déployé à titre indépendant par un pays, dans un sens ou dans un autre, se verra limité dans un monde où subsistent les déséquilibres dont je viens de parler.

C'est pour tout cela que Cuba réaffirme, une fois de plus, la validité des principes inhérents au nouvel ordre économique international. Nous sommes convaincus qu'une coopération économique réelle qui satisfasse les exigences du développement et de la croissance économique des pays en développement exige l'application, pour le moins, de tels principes, assortis de mesures supplémentaires telles que, notamment, l'annulation de la dette extérieure du tiers monde, la mise en place d'une coopération universelle axée sur les problèmes de l'environnement et du développement ainsi que la contribution internationale au processus indispensable d'intégration économique de ces pays.

Je ne peux terminer mon intervention sans signaler que, comme les années précédentes, notre peuple continue de faire l'objet de pression et de menaces de la part de notre voisin du Nord.

Le gouvernement Bush est le huitième Gouvernement des Etats-Unis qui persiste à mener des actions hostiles et agressives contre Cuba.

Le Gouvernement des Etats-Unis, en violation du droit international et, en particulier, de la Convention de Nairobi de 1982, s'est lancé dans la réalisation de son projet d'intrusion dans nos locaux de télévision avec une émission de télévision pirate, dans le but de nous déstabiliser à partir du territoire des Etats-Unis.

Nous pouvons dire avec fierté que, grâce à l'intelligence et à la ténacité de notre peuple, cette nouvelle agression des Etats-Unis a été déjouée à un faible coût pour Cuba et que les signaux émetteurs pirates ont été supprimés de nos ondes. Nous commençons maintenant à éliminer également les émissions de radio, que l'on essaie de nous imposer également à partir du territoire des Etats-Unis.

Néanmoins, le blocus économique criminel qui nous a été imposé se poursuit, de même que la violation de nos eaux et de notre espace aérien dans le périmètre de la base navale qui a été arbitrairement maintenue dans notre pays et des manœuvres militaires agressives continuent d'être menées aux alentours de notre pays.

Cuba réitère, comme il l'a déjà fait auparavant, sa juste demande pour que le territoire illégalement occupé par les Etats-Unis lui soit rendu et fasse de nouveau partie de son territoire national.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

Notre plus grande aspiration est de vivre en paix et d'utiliser toutes nos ressources pour atteindre le noble objectif de notre développement économique et social.

Cependant, par leur aveuglement politique, les cercles les plus réactionnaires des Etats-Unis s'obstinent en vain à faire plier la révolution cubaine. Nous l'avons déjà dit, et nous le répétons aujourd'hui : le socialisme que construit notre peuple est le résultat de sa propre lutte; il le défend, aujourd'hui, comme sa conquête la plus précieuse, parce que c'est ce socialisme qui lui a apporté la justice sociale si longtemps foulée aux pieds, ainsi que la véritable souveraineté et l'indépendance nationale. Ce peuple, qui a connu la justice, l'indépendance et la liberté, n'y renoncera pas et les défendra jusqu'au bout.

Pour les Cubains, pour les 10 millions d'hommes et de femmes qui travaillent, qui créent, qui construisent et qui sont prêts à défendre le fruit de leurs efforts, la situation est bien claire. La lutte pour la révolution, pour le socialisme n'est pas seulement une lutte pour un avenir meilleur, c'est également la seule voie pour défendre notre indépendance et notre identité nationale. Nous ne renoncerons pas à cet entêtement. Nous sommes convaincus que notre lutte ne peut que mener à la victoire.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Nous avons entendu le dernier orateur pour cet après-midi.

Je donne maintenant la parole aux représentants qui souhaitent exercer leur droit de réponse. Je voudrais rappeler que, conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, les déclarations au titre de l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la deuxième et doivent être faites par les délégations de leur siège.

M. WATSON (Etats-Unis d'Amérique) (interprétation de l'anglais) : Il est en effet malheureux, mais non surprenant, que je doive exercer mon droit de réponse pour répondre à certaines des déclarations faites aujourd'hui par le représentant de Cuba. Il est en effet malheureux, mais guère inattendu, que l'esprit positif de coopération et de conciliation qui règne dans les murs de cet organe depuis le début de la session ait été ignoré par Cuba. Comme le Ministre des affaires étrangères de Cuba l'a dit, le monde a changé. Mais Cuba n'a vraisemblablement pas changé.

M. Watson (Etats-Unis)

Le langage litigieux et les déformations de fait du représentant de Cuba ne trompent personne. Cuba tente d'écarter l'attention des échecs et des tares de sa propre révolution qui font que, après 30 ans de dictature, les Cubains aspirent encore aux droits de l'homme et aux libertés dont jouissent maintenant la grande majorité de leurs voisins latins.

Ce soir, comme il se fait tard, je ne parlerai que brièvement de quelques-uns des points soulevés par le Ministre des affaires étrangères de Cuba.

Premièrement, nous nous élevons contre sa référence à Porto Rico qui, il y a quelques années, a été retirée de la liste des territoires non autonomes par l'Assemblée générale. J'espère simplement qu'un jour, le peuple cubain jouira de toutes les libertés - y compris du droit à des élections libres, à la liberté d'expression et de communication, quelles qu'en soient les sources - dont jouissent actuellement nos citoyens à Porto Rico.

Deuxièmement, je dois dire que je suis indigné par ce qu'a dit le Ministre des affaires étrangères de Cuba à propos des mesures prises par les Etats-Unis dans le golfe Persique. Comme l'Assemblée le sait, les forces des Etats-Unis déployées dans la région s'y trouvent sur la demande expresse des Gouvernements du Koweït et de l'Arabie saoudite, présentée en conformité avec la Charte des Nations Unies. Nous avons dit publiquement que ces forces des Etats-Unis en Arabie saoudite et celles qui sont là-bas également sur la demande du Koweït partiront dès que ces pays le demanderont. Il est également clair que plus de 20 autres pays ont été priés, par l'Arabie saoudite, de fournir du personnel et du matériel pour renforcer leur défense contre une invasion possible par l'Iraq. Les Etats-Unis ne sont absolument pas seuls. Plus d'une douzaine de pays ont envoyé des navires pour participer, sur le plan naval, aux efforts déployés pour résister à l'agression de l'Iraq contre le Koweït.

Le représentant de Cuba semble vouloir s'écarter de la solidarité et l'unanimité qui se sont manifestées au sein de cet organe quand il s'efforce de retourner la situation eu égard à l'agression de l'Iraq contre le Koweït, qui menace également les autres Etats de la région, une agression qui n'est plus conciliable avec le monde que nous essayons de construire dans cette instance à l'ère de l'après-guerre froide.

M. Watson (Etats-Unis)

Je demande instamment à la délégation de Cuba de réfléchir sérieusement à sa participation aux travaux de cet organe. Le temps est venu pour Cuba de respecter les principes fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies et de la Charte des Nations Unies. Le temps est venu de mettre fin à la démagogie et aux déformations des faits et de s'unir dans ce nouvel esprit de coopération et de liberté qui prédomine de plus en plus dans le monde même - et surtout - lorsque cet esprit de liberté est menacé par une agression flagrante dans le golfe Persique.

M. LOPEZ DEL AMO (Cuba) (interprétation de l'espagnol) : Le représentant des Etats-Unis a jugé regrettable la déclaration faite par le Ministre des affaires étrangères de Cuba et a dit que ce dernier faisait fi de l'esprit de conciliation. Ce qui est regrettable, c'est que le Gouvernement des Etats-Unis n'ait pas modifié sa politique à l'égard non seulement de la République de Cuba, mais plus généralement à l'égard des populations du tiers monde.

Le monde a effectivement connu des changements, et le représentant des Etats-Unis a dit qu'il regrettait que Cuba n'ait pas suivi le cours de ces changements.

Cuba est un pays qui connaît des changements et une évolution constants, comme la vie elle-même. Ce que Cuba n'a pas changé et ne changera jamais, ce sont ses principes - les idées au nom desquelles un petit peuple héroïque a su défendre son indépendance face à l'agression systématique de la nation la plus puissante sur Terre.

Si Cuba avait été une dictature qui dénie les droits de l'homme, s'il y avait eu un régime hostile à Cuba, nous n'aurions pu résister à tous les actes d'agression militaire, économique et politique que huit administrations consécutives des Etats-Unis ont perpétrés contre notre pays.

C'est précisément parce que la révolution cubaine nous a écartés du modèle américain prétendument démocratique qu'est l'économie de marché, dont on fait l'apologie aujourd'hui, que nous avons pu mettre en oeuvre une profonde révolution qui a rendu à chaque Cubain sa pleine dignité. C'est pourquoi nous avons eu la force de conduire de façon si victorieuse des changements sociaux et économiques majeurs et de les poursuivre.

Le représentant des Etats-Unis a demandé pourquoi nous étions inquiets de la présence de troupes américaines dans le Golfe? Nous avons plusieurs raisons de l'être. Nous savons par expérience que les troupes américaines, qui sont arrivées à Porto Rico en 1898, il y a presque un siècle, s'y trouvent encore et maintiennent ce pays sous domination coloniale.

Elles sont arrivées aussi à Cuba en 1898 et continuent d'être présentes, sur notre territoire, contre notre volonté, sur la base militaire de Guantanamo Bay.

Il n'appartient pas au Gouvernement américain de nous donner ici des leçons de solidarité. Cuba a amplement démontré, par sa conduite, qu'il est un peuple éminemment solidaire, ce dont peuvent témoigner des représentants des pays du

M. Lopez Del Amo (Cuba)

tiers monde ici présents. Cuba accepte bien entendu la Charte des Nations Unies et met tout en oeuvre pour qu'elle soit appliquée et respectée. C'est le Gouvernement des Etats-Unis qui a violé la Charte quand cela répondait à ses intérêts, sans le moindre respect pour elle.

Si un nouvel esprit devait régner, c'est au Gouvernement des Etats-Unis qu'il appartiendrait d'en faire la preuve en s'engageant à modifier sa politique extérieure et à abandonner sa politique d'expansionnisme et de domination conformément aux principes de la Charte. Les Etats-Unis devraient méditer cette phrase de Benito Juarez : "Le respect à l'égard des droits d'autrui est la racine de la paix."

La séance est levée à 19 h 25.

